LE CANADA

Organe de la Population Canadienne-française d'Ontario

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa. EDITION QUOTIDIENNE OSCAR McDONELL, Directeur.

9eme ANNEE, No. 192. OTTAWA, MARDI 29 NOVEMBRE 1887. LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....$4.00.
" en dehors de la ville..... 3.00.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....$1.00.

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS
118 rue St Patrice
414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa 29 Nov. 1887

On annonce l'apparition prochaine de "l'Evangeline," journal français, qui sera spécialement dévoué aux intérêts des Acadiens des provinces maritimes.

Nous attirons tout spécialement l'attention des ouvriers, qui nous lisent, sur l'article suivant que nous empruntons à un confrère français, des Etats-Unis. Ce confrère parle avec connaissance de cause, puisqu'il est sur les lieux. Voici ce que dit le *Défenseur*, d'Holyoke, Mass., Etats-Unis, sur l'émigration canadienne :

" Nous ne serions nullement surpris d'apprendre, avant peu, que plus d'une famille canadienne est plongée dans la plus affreuse misère.

" Les populations rurales, au Canada, sont trop souvent dupes de de leur ambition ou de leur ignorance des affaires américaines. Si elles savaient que généralement sur tous les points des Etats Unis, il existe, chez la classe ouvrière, un mécontentement perpétuel contre les capitalistes ; qu'il y a surabondance d'ouvriers, dans toutes les industries ; si elles savaient, disons-nous, que le travail est peu rénuméré et très ardu, dans les usines et les fabriques américaines, elles seraient peut être moins tentées de quitter le pays natal.

" L'émigration, surtout dans un temps comme celui-ci, est souverainement déplorable. Nous croyons qu'il est du devoir de la presse et des hommes publics, au Canada, de tâcher d'en détourner le courant.

" Compatriotes, restez au pays, si vous ne voulez pas vous exposer à d'amères déceptions !"

Dans la liste de noms canadiens-français, que nous avons donnée, hier, comme pouvant avoir des droits à la mairie, une erreur typographique nous fait mettre le nom d'un M. Lanthier pour celui de M Laverdure, ex-échevin.

MANQUE DE SINCÉRITÉ

L'organe de M. Mercier, à Montréal, *La Patrie*, approuve aujourd'hui les résolutions de la conférence de Québec, et même la première de ces résolutions, qui demande que le droit de désaveu soit transféré du gouvernement fédéral au gouvernement impérial. Or, il y a à peine quelques mois, le 19 d'août dernier, *La Patrie* exprimait une opinion toute contraire, une opinion entièrement semblable à celle qu'exprimait M. Mercier, lui-même, en 1884, devant la législature de Québec, et que nous avons citée hier. *La Patrie*, répondant en août dernier à un journal de Winnipeg, qui conseillait au gouvernement de Manitoba de s'adresser à l'Angleterre pour obtenir une restriction du droit de désaveu, se prononçait fortement alors contre l'intervention directe de la couronne britannique.

Voici ses propres paroles :

" C'est, paraît-il, sur les conseils du professeur Goldwin Smith, un des partisans fanatiques de la Fédération Impériale, que ce plan a été conçu.

Nous ne pouvons que protester contre cette démarche et contre l'esprit qui l'a dictée. Sa réussite serait, à coup sûr, un événement fatal pour nous et c'est la plus triste idée qui ait jamais pu poindre dans un cerveau canadien

La demande d'intervention de la couronne britannique est le coup le plus fatal, qui puisse être porté à notre organisation politique.

Nous avons conquis le gouvernement responsable au prix du sang de nos ancêtres.

Nous sommes fiers de ce régime et nous devons protester contre toute tentative de mettre en péril cette conquête sacrée.

Laisser la couronne introduire le doigt dans notre mécanisme politique, ce serait sacrifier de gaîté de cœur le travail de longues années."

La *Patrie* avait-elle raison en août dernier et a t-elle également raison aujourd'hui ? Sa contradiction, comme celle de M. Mercier, que nous signalions, hier, suffit à établir le manque de sincérité, qui a présidé aux délibérations de la conférence de Québec.

LE "MAIL" ET LES CANADIENS FRANÇAIS.

Le *Mail* s'était engagé à discuter la question canadienne française et à publier la contre partie qu'on lui adresserait. Il a tenu parole en publiant les premières lettres de M. Joseph Tassé, ex député d'Ottawa ; mais la troisième communication de ce dernier, qui devait paraître dans le *Mail* de samedi, brille encore par son absence dans les colonnes de notre confrère. Le *Mail* est maître de son espace ; mais nous tenons à constater qu'il a en mains, depuis plus d'un mois, la lettre de M. Tassé, et nous commençons à croire qu'il recule devant la tâche qu'il avait entreprise de donner "fair play" dans ses colonnes aux défenseurs de notre race. Il est probable que le grand dénonciateur des canadiens-français, qui écrit dans le *Mail*, n'a plus de munitions, ou se trouve désarmé par les solides réfutations de M. Tassé.

UN TÉMOIGNAGE NON SUSPECT

Les libéraux de la province de Québec n'ont cessé de dire qu'Ontario avait été mieux gouvernée par les grits, leur alliés, que la province de Québec par les conservateurs. Ils ont toujours prétendu que grâce à cette supériorité administrative Ontario était prospère, avait des surplus annuels dans sa caisse, tandis que la province de Québec n'avait que des déficits, était ruinée.

Nous avons toujours dit que les libéraux de Québec manquaient de patriotisme en dépréciant ainsi leur province, et surtout qu'il mentaient sur cette question de supériorité attribuée à Ontario.

L'*Etendard*, de samedi, nous fournit l'appui de son témoignage, qui n'est pas suspect dans les présentes circonstances, puisqu'il se trouve en contradiction avec ses alliés rouges, qui gouvernent à Québec. Voici ce que dit l'*Etendard :*

L'*Evening News* d'Ottawa dit que la Province de Québec s'achemine vers la banqueroute et la taxe directe. Le confrère ferait mieux de regarder autour de lui, il y verrait que la Province de Québec est beaucoup moins taxée que la province d'Ontario.

Dans Ontario, non seulement on a la taxe directe, mais encore la forme la plus onéreuse de la taxe directe : la taxe sur le revenu.

Dieu merci, nous n'en sommes pas encore là, à Québec.

Ainsi, c'est l'*Etendard* qui l'affirme, la province de Québec n'est pas dans une aussi mauvaise position financière que la province d'Ontario, et il n'y a rien de vrai dans tout ce qu'a débité sur ce sujet M. Mercier et les autres orateurs libéraux. Les alliés rouges de l'*Etendard* ne sont donc que des mistificateurs, qui ne possèdent le pouvoir à Québec que sousun faux pretexte.

36EME ANNIVERSAIRE

Nous lisons ce qui suit dans le *Manitoba* du 24 courant :

Mercredi, le 23 novembre courant, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint Boniface a célébré le 36ème anniversaire de sa consécration épiscopale. Quoique faible et souffrant, Monseigneur a cependant assisté à la messe solennelle qui a été chantée à la cathédrale. Un clergé nombreux, les membres des différentes communautés religieuses, et un grand concours de fidèles étaient présents. Un éloquent sermon de circonstance a été prêché par l'abbé Fillion, curé de St Jean-Baptiste. L'orateur a parlé de la grandeur et de la dignité du prêtre et de son action civilisatrice dans la société.

UN JUGE A L'ORIGNAL.

Nous avons vu dans la télégraphie, d'hier, une dépêche annonçant qu'un certain nombre de personnes de Prescott et de Russell s'occupaient activement de la question du nouveau juge à nommer pour ce district judiciaire.

Ces personnes recommandent la nomination de M. O'Brien, avocat de L'Orignal, chef-lieu de ce district, La dépêche ajoute que les justiciables de Prescott et de Russell veulent absolument que le choix tombe sur un avocat de cette localité, et s'opposent à toute nomination d'un avocat étranger.

Nous ne croyons pas que cette dépêche soit l'expression fidèle de l'opinion générale. Nous croyons, au contraire, que l'intérêt bien entendu des justiciables est d'avoir un juge étranger, un juge, qui serait entièrement dégagé de toute influence résultant d'intérêts personneis. Il faut considérer la nature humaine telle qu'elle est. Quelle indépendance pourriez vous attendre d'un avocat élevé sur le banc, lorsqu'il aurait à juger ses anciens clients, et surtout les causes dans lesquelles son propre fils serait engagé ?

M. O'Brien est un honnête homme, et nous croyons qu'il serait fidèle à son serment d'office ; mais pourquoi le placer dans une position, qui serait propre à lui susciter de graves embarras, qui serait même un danger pour lui ?

M. O'Brien a su se faire une nombreuse clientèle et acquérir de la fortune. Nous pouvons même dire que ses vingt-cinq ou trente années de pratique ont lié ses intérêts personnels à ceux du plus grand nombre des justiciables de Prescott et de Russell. Une multitude de causes pourraient donc se présenter et se trouver en conflit avec ses intérêts.

Et puis, M. O'Brien est âgé de 65 ans, nous dit-on. Il se trouverait bientôt, par conséquent, dans l'obligation de lutter contre les infirmités de la vieillesse.

Toutes ces raisons suffisent, à nos yeux, pour ôter à cet avocat toute chance d'être choisi, malgré sa haute respectabilité personnelle.

Il faut aux justiciables de Prescott et de Russell un juge étranger, entièrement indépendant, entièrement dégagé de tout intérêt personnel dans les causes, qui seront portées devant lui.

Ce sont ces considérations, qui nous engageaient, hier, à recommander M. Olivier, avocat d'Ottawa, et qui nous engagent encore à insister sur sa nomination.

Il y a de plus contre M. O'Brien le fait qu'il ne connait pas suffisamment le français pour le parler couramment et pour saisir parfaitement un témoignage donné dans cette langue.

Nous voyons avec plaisir que le choix de M. Olivier serait généralement bien vu.

Le *Citizen* annonçait, lui même, hier, que M. Olivier avait la plus grande chance d'être nommé.

LES POLISSONNERIES DE L'ELECTEUR

La *Minerve*, le *Canadien*, l'*Evènement* et autres ont flétri comme elles le méritaient les polissonneries de l'organe de M. Mercier à l'adresse du secrétaire d'Etat, et voici les excellentes remarques que lui adresse le *Courrier du Canada :*

DU BANDITISME

"L'*Electeur* d'hier matin a publié à l'adresse de l'honorable M. Chapleau, sécrétaire d'Etat, un article qui dépasse toute mesure et toute décence.

Ce n'est pas là de la liberté de la presse, c'est de la licence et de la pire.

Qu'on attaque les hommes publics, qu'on les critique vivement, sévèrement, nous n'y contredisons pas. C'est leur métier de recevoir sans sourciller les coups de la presse hostile.

Mais ces coups doivent être portés loyalement, et les traits de la censure politique ne doivent pas être empoisonnes.

L'*Electeur* n'a certainement pas rempli ces conditions dans son attaque virulente d'hier. Des diatribes aussi frénétiques discréditent le journalisme. L'article de l'organe libéral n'est rien autre chose qu'un atroce libelle.

L'*Electeur* a d'autant plus mauvaise grâce à injurier aussi furieusement le secrétaire d'Etat qu'il lui a souvent tendu discrètement la main. Nous nous souvenons de maintes œillades décochées à M. Chapleau par les hommes de l'*Electeur*. Ils ont longtemps éprouvé pour lui de secrètes tendresses. Ils ont été bien loin de lui cracher à la figure.

Le printemps dernier encore, lorsqu'il était question de nommer M. Chapleau lieutenant-gouverneur de la province, on luifaisait fort belle mine à l'*Electeur*. Sir Hector et Sir Adolphe étaient alors immolés au secrétaire d'Etat, qui les dépassait de cent coudées dans l'estime du parti conservateur. Voici ce qu'on peut lire dans l'*Electeur* du 31 mai :

" Il faut donc que M. Chapleau ait des motifs exceptionnellement puissants pour ne pas céder aux instantes sollicitations de ses amis. Ces motifs sont faciles à comprendre pour quiconque est au courant. Il est indéniable que, sans avoir rien perdu de son talent, M Chapleau n'est plus ce qu'il était autrefois ; le physique chez lui n'est plus, depuis quelques années surtout, en équilibre avec la force intellectuelle. Il souffre d'une maladie qui enlève à cet homme fort surtout à la tribune, toutes ses ressources, ne lui permettant plus de tenter le moindre effort oratoire. On conçoit quelle déception ce doit être pour le secrétaire d'Etat que de se voir ainsi réduit à l'impuissance et de jouer forcément un rôle plus ou moins effacé à la chambre des communes où, s'il avait la santé, " il brillerait au premier rang. " Il est donc naturel qu'il songe à échapper aux désenchantements d'une situation devenue intolérable par suite d'une maladie qui s'aggrave de jour en jour. La retraite qui est offerte ne sera que temporaire ; jeune encore, il peut à bon droit compter sur un repos de quelques années pour restaurer ses forces et le ramener plus dispos que jamais sur la scène politique, à l'exemple de personnages plus âgés que lui, comme Sir Leonard Tilley ou Sir Archibald Campbell.

Pour notre part, n'ayant pas le choix des hommes, nous verrions sans crainte la nomination de M. Chapleau au poste élevé que M. Masson désire abandonner, et le public de cette province aurait tort de s'en alarmer. La raison en est bien simple ; "c'est que M. Chapleau, comme M. Mercier, est un homme de talents supérieurs, et qu'à ce titre ces deux hommes doivent pouvoir s'entendre, chacun dans sa sphère respective."

Alors on mettait M. Chapleau et M. Mercier sur la même ligne ; c'était énorme venant des fétichistes de l'*Electeur*. Comparer M. Chapleau à M. Mercier, quel honneur !

Sans doute l'organne libéral risquait quelques restrictions. Il faisait mine de reprocher à M. Chapleau son administration comme premier ministre à Québec. Mais en somme, il se déclarait satisfait, et s'écriait :

M. Chapleau, lieutenant-gouverneur, ne nous effraie point pour notre part, pour la bonne raison que ce n'est pas lui qui gouvernera. Il ne viendra pas ici imposer ses volontés, mais pour suivre les avis de ses ministres ; et avec une forte tête comme le chef actuel du cabinet, les intérêts nationaux n'ont rien à redouter.

Il en serait autrement si le gouvernement fédéral "nous envoyait un incapable," une buse quelconque, trop bornée pour comprendre la dignité de ses attributions, mais assez servile pour jouer le rôle de pantin entre les mains des tireurs de ficelles d'Ottawa. Avec M. Chapleau, il y aurait cette différence que l'exécutif provincial aurait à sa tête "un homme dont la nature fière et indépendante" nous garantit qu'il se fera un point d'amour-propre d'agir de sa propre initiative sans subir des influences extérieures ennemies du gouvernement national.

Que l'on compare ce langage à celui de l'article publié hier par l'*Electeur*.

La différence est assez frappante pour enlever à la diatribe de l'*Electeur* ce cachet de sincérité qui sert parfois d'excuse aux écrits de ce genre.

FERRONNERIES
DE TOUTES ESPECES

POELES
DE CUISINE ET DE PASSAGE
En Gros et en Détail
Chez
E. G. LAVERDURE, 69 & 75 RUE WILLIAM.

Ottawa, 19 Nov. 1887—1a.

B. G.

Flanelles ! Flanelles ! Flanelles !

BRYSON GRAHAM & CIE.
150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

EXECUTORS NOTICE TO CREDITORS

The creditors of Marceline Potier late of the city of Ottawa widow, deceased, and all others having claims against her estate are hereby notified to send by post, prepaid, or otherwise deliver to Napoleon Casault undersigned one of the executors named in the will of the said deceased, at No 96 Cathcart street, Ottawa, on or before monday the 19th day of December next their Christian names and surnames, addresses and description, the full particulars of their claims, a statement of their accounts and the nature of securities (if any) held by them : and in default whereof and immediately after the said 19th day of December the assets of the said deceased will be distributed amongst the parties entitled thereto having regard only to claims of which notice shall have been given as above required : And this notice being given under the provisions of the statutes of Ontario, 46 Vic. Cap. 9 the executors will not be liable for the said assets, or any part thereof to any person of whose claim notice shall not have been received by them at the time of such distribution.

Reverend L. Napoleon Campeau,
& Napoleon Casault,
L. A. Olivier Executors.
Soilcitor for executors.

Dated at Ottawa the 29th day of Nov'. 1887—3s.

Cet ESPACE
EST RESERVÉ,
—A—
A. C. Larose & Cie
Rue RIDEAU.
28 11 87—1m.

ST-LEON
Marchant à la Victoire

Attaque l'ennemi caché qui détruit secrètement les organes vitaux qui sape les bâses de la vie, de la santé, du bonheur. L'usage abondant de **L'Eau St-Leon,** chassera rapidement du système les terribles ennemis suivants :

DYSPEPSIE
INDIGESTION
CONSTIPATION
RHUMATISME
BILE
MALADIES DU FOIE
ET DES REINS
DARTRES
BRONCHITES
CATARRHE
MAUX DE TETE
ACIDITÉ DU COEUR
SANG IMPUR
HEMORRHOIDES
GRAVELLE
AFFECTIONS CHRONIQUES.
RHUME
GOUTTE Etc.

A vendre en gros et en détail au
No. 534½ Rue Sussex, Ottawa.
Ottawa, 19 Nov. 1886—1a.

Valant la peine d'être Lu

5 lbs. de meilleur Raisin à pudding et une livre de thé de 50 centins pour 75 centins, ce qui fait $1.00 pour 75 centins.

Trois livres de raisins et une livre de thé de 40 centins pour 50 centins, ce qui fait 75 centins pour 50 centins.

Nous offrons ce tavantage pour la balance de l'année et nous en considérons tellement la valeur que toute personne qui a besoin de

BONS THÉS
ET
Raisins

Pour les fêtes devrait l'acheter à nos magasins.

Stroud Frere,
109 RUE RIDEAU,
176 RUE SPARKS,
Aussi à
BelleVille, Toronto, Kingston et Montreal.
29 11 87—1m

BULLETIN DU JOUR.

Le Sénat et la chambre des députés doivent se réunir jeudi, à Versailles, pour choisir un successeur au president Grévy.

Dans la chambre des députés, hier, M. Rouvier a proposé l'ajournement jusqu'à aujourd'hui, promettant de la part du gouvernement, quelque communication importante.

M. Déroulède déclare qu'il fera de la ligue patriotique une société révolutionnaire, si M. Ferry est élu président.

Madame Limousin, impliquée dans l'affaire Caffarel, doit publier sous peu un livre intitulé " Les châtiments."

La condition du prince impérial d'Allemagne semble promettre quelque espérance.

Il y a eu des élections, hier, en France, dans Auxerre, Arras et Lille pour remplir des vacances dans la chambre des députés. Dans Auxerre M. Hervier, radical, a été élu par 30,674 voix contre 19,773 pour M. Regnier, opportuniste ; dans Arras, M. Camess, républicain, 86,000 contre 71,000 pour Labitte, conservateur ; dans Lille deux républicains ont été élus contre deux conservateurs.

Tous les éditeurs de St. Petersbourg ont reçu instruction du censeur public d'adopter un ton modéré relativement à la politique allemande ; il menace d'infliger de sévères pénalités dans le cas ou se renouvelleraient les attaques anti-allemandes.

La commission des pêcheries, à Washington, après sa seance d'hier, a ajournée pour jusqu'à demain.

Les examinateurs de la "State Bank," à New York, sont à faire un examen minutieux des affaires de la "North Avenue Bank."

Le froid a fait son apparition aux Etats Unis. La rivière Mississippi est couverte de glace. Le thermomètre marquait 20 dégrés au dessous de zero, hier, à Lacrosse, Wisconsin ; à Chicago il marquait deux au-dessous ; à St. Paul, il a marqué de 16 à 22 dégrés au desfous.

A Havana, quatre-vingt-quinze fabriques de cigares viennent d'être fermées à raison des demandes d'augmentation de la part des cigariers.

En cour, hier, à New York, le juge dans l'affaire de Most a dit avoir reçu, des amis de Most, une lettre de menaces.

Une lettre aurait été écrite au lieutenant-gouverneur Aikins, portant de graves accusations contre le gouvernement Norquay au sujet de la question des chemins de fer.

L'auteur de cette lettre, M. E P. Leacok, M. P. P. est prêt à soutenir ses accusations devant les Chambres dont il demande la convocation immédiate.

Sheppard a été condamné hier, à Montréal, à $10 plus $155 de frais, pour mépris d'un mandat de la Cour du banc de la Reine.

Il est venu en arrangement avec les officiers du 65ème. Il consent à faire des excuses et rétracter les calomnies qu'il a lancées, dans le "Toronto News," contre les canadiens français.

Mgr Cleary de Kingston part pour un voyage de trois mois en Europe. Mgr Cleary doit se rendre à Rome et porter au Saint Père la somme de $6,276, 08, don des catholiques de son diocese.

RESUME TELEGRAPHIQUE

Londres, 29—une école, dans le village de Wercholesbutyflioi, Russie, a été détruite par les flammes l'autre soir. Seize jeunes filles ont péri dans les flammes.

Rome, 29—Dans la chambre des députés hier, sur une interpellation au sujet des requêtes relatives à la restauration du pouvoir temporel, le ministre Zanzaredelli a dit que pour ce qui était des lettres venues des évêques, il cansidérait comme une sage politique de n'en faire aucun cas. Les mettre en évidence a-t-il dit, seraittravailler à leurpropre cause. En les ignorant le gouvernement montre quelle liberté il accorde à ses ennemis, et il crée une certaine indifférence autour de leur mouvement.

New-York, le 29—On dit que les plans de M. Lesseps, relatifs au canal de Panama, viennent de subir quelques modifications. M. Lesseps a dit dans le cours d'une entrevue, " le canal est actuellement plus qu'à moitié fini. Il est ouvert aux navires de 15 pieds d'eau, sur un parcours de 20 kilomètro, du côté de l'atlantique. 24 kilomètres seront complétés en juillet prochain, et une compagnie française, travaille également du côté de l'océan pacifique."

M. de Lesseps doit se rendre à Panama dans le cours du mois de janvier.

Chicago, Ill. le 29—Les anarchistes de cette villé sont à préparer une circulaire devant être distribuée aux ouvriers, et ayant pour titre ce seul mot : " Fight." Cette circulaire dénonce fortement les derniers éxénements et déclare qu'il faut employer la force, et exhorte à se ptéparer à la *révolution*. " Ceux qui se joindront à nous," a t il dit, " devront être prêts, à tout événement, à sacrifier quoique ce soit, fut ce leur vie, pour la cause.

Chicago, 29.—Le Dr. Parker, de Londres, a faite une conférence, hier, sur Gladstone, devant une assemblée de 1,400 personnes.

St. Louis, 29.—Une dépêche de Webb City, dans la partie sud-ouest du Missouri, dit que C. B. et C. K. Garrison, neveux de feu le commodore Garrison, ont été victimes d'un accident en descendant faire une tournée d'inspection dans une mine. Quelque chose s'étant soudainement brisé dans l'assenseur, les deux hommes tombèrent d'une hauteur de 140 pieds. Tous deux ont été tués presque instantanément.

Cleveland, Ohio, 29.—Les principaux constructeurs de navires de Cleveland, Chicago, Milwaukee, Détroit, Trenton, Bay City et Buffalo, viennent de former une puissante combinaison dont le but, pur et simple est de s'assurer une protection mutuelle.

New-Yorfl, 29—Le *London Times* dit : La situation parisienne devient encore plus embrouillée par la résignation du président. On dit que le congrès se réunira vendredi, mais il n'est pas certain que le message de M. Grévy contienne sa résignation. Le président aurait dit qu'il ne pouvait quitter l'Elysée avant que la salle à diner de sa nouvelle résidence soit prête.

Indianapolis, 29—Le gouverneur Gray a fait une enquête sur la direction de la maison de réforme des femmes. Il a constaté qu'il y avait dans l'institution deux méthodes de châtiments, dont l'une consiste à battre les délinquantes avec une *strap*. Il a demandé à voir la dernière fille qui avait été punie de cette façon. La malheureuse avait été battue deux jours auparavant. et il lui restait encore des marqees sur les bras et sur le dos.

A propos de Robes

ETOFFES A ROBES

La grande variété et le choix illimité que nous offrons en cette ligne ne saurait être surpassée. Nous avons attentivement vu à nous procurer tout ce qui est nouveau en fait

D'étoffes a Robes

et il est impossible de concevoir rien de plus complet. Il est superflu d'ajouter que les prix sont des plus avantageux. Si vous désirez épargner de l'argent, ne manquez pas de venir nous faire une visite à bonne heure et vous procurez ce qu'il y a de mieux à votre choix dans tous les départements d'après nos prix les plus réduits.

Ne craignez pas de nous accorder votre entière confiance et vous vous convaincrez que l'on peut épargner de l'argent non-seulement dans un seul département mais que c'est général dans chaque branche, dans la plus large acception du mot.

N. B.—La merveille du jour. Nos

GANTS DE KID

De 45 cents, à quatre boutons, des couleurs les plus nouvelles.

MAGASIN A BON MARCHE

L'établissement par excellence pour la confection de R[illegible]

Dupuis & [illegible]lin

Ottawa, 19 Nov. 1887—1[illegible]

L'AFFAIRE E. E. SHEPPARD

Montréal, 28 novembre 1887

A onze heures et quelques minutes, M. E. E. Sheppard entre en cour accompagné de Mme Sheppard, de Mme Blount, de M. Levingstone, ex rédacteur en chef du *Herald*, et de son secrétaire M. Bouchard.

Après les jugements rendus sur les affaires Marceau et Downie, M. Préfontaine, avocat de la couronne, demande que sentence soit prononcée contre Edmund E. Sheppard, actuellement présent, et accusé de mépris de cour.

La salle de la cour d'assises est maintenant plus remplie qu'elle ne l'a été depuis longtemps, mais le plus grand calme règne partout.

En entendant M. Préfontaine requérir une condamnation contre M. Sheppard, l'attention se porte sur le journaliste qui a fait tant parler de lui depuis deux ans et demie.

M. Macmaster se lève et lit le document suivant :

Déclaration volontaire sous serment de Edmund E. Sheppard, de la cité de Toronto, journaliste, faite en présence de Son Honneur le juge sir A. A. Dorion, juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, le 28 novembre 1887.

Edmund E. Sheppard, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, journaliste, étant assermenté dépose et dit :

1o L'article se rapportant au 65e régiment, publié dans le *Toronto Evening News* n'a pas été écrit par moi et je ne l'ai vu qu'après sa publication. Après cette publication, j'ai été sommé de comparaître devant la Cour Criminelle à Montréal, pour répondre à cette publication et j'ai plaidé à une accusation portée contre moi le 23 septembre 1885, et condamné pour l'avoir publié à $200 d'amende, amende que j'ai payée.

2o Avant le commencement de la poursuite criminelle, le colonel Ouimet, et pendant qu'elle était pendante, le major Dugas, du 65e régiment, prirent des actions contre moi pour $50,000 chacun devant les cours civiles et après condamnation en Cour Criminelle, jugement fut rendu pour $1,000 de dommages, dans la cause du major Dugas et l'affaire du colonel Ouimet est encore pendante.

3o Vers l'époque du procès criminel contre moi à Montréal, une déclaration fut faite contre Louis Kribs qui lors de mon procès, reconnut en pleine cour qu'il était l'auteur de l'article incriminé.

4o Après ma condamnation, les capitaines Ethier et Beauset firent aussi des dépositions contre lui pour la publication du même article.

5o Mes avocats de Montréal et de Toronto m'ont dit que je ne pouvais être jugé et condamné une deuxième et une troisième fois pour la publication du même article et en conséquence je leur ai dit que je plaiderai non-coupable et autrefois condamné pour ces procès.

Plus tard un subpœna m'a été signifié pour déposer à Montréal le 2 novembre courant, dans une cause contre Kribs. Comme M. Kribs avait déjà reconnu être l'auteur de cet article, on m'a dit que je ne pouvais être un témoin essentiel à cette cause, et que ce subpœna avait été envoyé pour me faire venir à Montréal, afin que des poursuites civiles et criminelles puissent être prises contre moi. J'ai été confirmé dans cette opinion par ce fait qu'aucune accusation n'avait été trouvée contre lui et que si j'allais à Montréal, je pouvais être arrêté en vertu d'un jugement obtenu contre moi par le major Dugas pour $1,000 de dommages et les frais. Je craignais de plus que les capitaines Beauset et Ethier ne prissent des procédures criminelles contre moi.

7. Ma santé n'était pas bonne et mes médecins me disaient que je ne pouvais me soumettre à un autre procès sans risquer de graves conséquences.

8. De bonne foi et sans vouloir me soustraire à l'obligation de venir rendre témoignage, je ne suis pas venu à Montréal et j'ai remis au greffier de la couronne à Montréal les $25 que j'avais reçus en même temps que le subpœna.

9.—Fatigué et harrassé par les procédures légales prises contre moi, souffrant et abattu par des embarras financiers, je me suis rendu, décidé à me présenter volontairement devant la cour et expliquer les raisons pour lesquelles je ne suis pas venu plus tôt. M. Dubreuil peut l'affirmer.

Je suis prêt également à donner caution de ma comparution quand on le voudra et ce sans subpœna ni autre procédure.

Et je signe,

EDMUND E. SHEPPARD.

Assermenté devant moi, à Montréal, le 28 novembre 1887.

L. W. SICOTTE,
Greffier de la Couronne.

Puis M. Macmaster ajoute que M. Sheppard désire faire une déclaration publique.

Son Honneur le juge en chef accorde cette permission et M. Sheppard lit à haute voix ce qui suit :

DÉCLARATION VOLONTAIRE DE EDMUND E. SHEPPARD

MILORD,

Outre la déclaration assermentée que j'ai faite ce jour, d'après les recommandations de Votre Honneur, au sujet de la condamnation portée contre moi pour mépris de cour, je désire, avec la permission de Votre Honneur, faire une autre declaration volontaire.

Les efforts continus qu'on a faits pour m'arrêter, après la première sentence, pour m'amener à Montréal, ont beaucoup nui à ma santé et à mes affaires ; j'ai été incapable de diriger mes affaires, il en est résulté pour moi la ruine financière.

Après avoir publié l'article incriminé sur le 65e bataillon et jusqu'à la fin de mon procès, certaines personnes de Toronto et d'ailleurs m'assuraient de la véracité substantielle des accusations que contenait cet article ; ces personnes se prétendaient bien renseignées. Etant alors désireux de rendre justice au bataillon et prêt à le faire, je ne pouvais cependant pas dire encore que ce que j'avais publié était faux. De plus, étant menacé de nouvelles poursuites, je pouvais craindre que ce qui serait publié sous forme de rétractation ne servît contre moi dans des procès subséquents.

Mes deux procès et condamnations ont prouvé que l'article était faux et par conséquent diffamant, et je regrette profondément sa publication et le tort qu'en a subi le régiment.

Penétré du sens de mes obligations comme homme et de ma responsabilité comme journaliste, contre l'avis de mes avocats à Toronto et sans consulter mon avocat à Montréal, et malgre les conseils de mes médecins dont le rapport sous serment a été présenté à cette cour, je me suis décidé à venir volontairement à Montréal, à me rendre moi-même aux autorités et à me soumettre à la justice quelles que puissent en être les conséquences, et je l'ai fait.

Je suis prêt à souffrir l'emprisonnement, si la justice l'exige ou à donner ma parole d'honneur de me présenter, quand d'autres procédures pourront exiger ma présence, mais étant très anxieux de régler l'affaire à l'amiable le jour de mon arrivée à Montréal, j'ai adressé la lettre suivante à l'honorable J. A. Ouimet, M.P., colonel commandant le 65e régiment :

Montréal, 25 nov. 1887.

A l'honorable J. A. Ouimet, M.P.
Colonel commandant, 65e régiment,
Montréal.

Cher monsieur,

Comme vous le savez sans doute, je suis actuellement sous la garde du shérif de Montréal, après m'être rendu moi-même pour mettre fin aux procès qui résultent de la publication d'un article dans le *Toronto News*, il y a deux ans au mois d'avril dernier.

Ces procès m'ont coûté mon journal et je suis incapable financièrement et physiquement, aussi bien que peu désireux de résister aux poursuites actuellement pendantes contre moi.

Bien que je sois persuadé que beaucoup d'ennuis aient eu lieu par suite d'un malentendu, sur la nature de ma position, j'ai été considéré comme un mortel ennemi de votre bataillon. Comprenant parfaitement cela, mais étant incapable et ne voulant pas me défendre plus longtemps, je me suis rendu et il vous reste maintenant à dicter les conditions auxquelles je pourrai obtenir toute cessation de poursuite. J'apprécie votre réputation comme celle d'un homme honorable et j'espère que ces conditions seront possibles à exécuter. Si vous êtes assez bon pour me fixer heure et un endroit où je pourrai vous rencontrer, je vous en serai très [illegible]

Votre [illegible] respectueux,
[illegible]D E. SHEPPARD.

Pour ajouter à mon désir de régler ma propre affaire, je crois que le Col. Ouimet et les officiers du régiment apprécieront mon désir d'éviter d'autres poursuites contre M. Kribs. Etant responsable légalement de la publication de l'article, je ne désire pas échapper à cette responsabilité sous tous les rapports.

Je désire en faisant ces excuses et la rétractation présente que tout différend entre moi-même, les derniers éditeurs du *News* et les officiers et membres du régiment soit terminé et j'espère qu'en même temps toute procédure sera arrêtée contre M. Kribs.

Outre le jugement de $1,000 de dommages-intérêts prononcé en faveur du major, auquel, dit on, on se propose de renoncer, on m'a donné connaissance, samedi, d'un mémoire des frais de poursuites civiles et criminelles intentées contre moi. Ces frais se montent à $2,116. J'ai fait tout ce que j'ai pu faire pour me procurer ce montant, mais je n'y ai pas encore réussi. Je crains de n'être pas capable de payer sur le champ une somme aussi grosse et qui dépasse autant le chiffre que j'avais cru qu'elle atteindrait.

Je ne voudrais pas demander à mes amis personnels des sacrifices plus grands qu'on en peut raisonnablement demander ; mais je ne veux pas non plus me soustraire à une obligation qui retombe sur moi, en ma qualité d'homme d'honneur.

Si je suis aujourd'hui devant Votre Honneur, ruiné financièrement, je n'ai rien perdu de mon courage et il me fournira le moyen de payer à chacun ce que je lui dois jusqu'à la dernière cent.

Pour mettre un terme à cette malheureuse affaire avec le régiment et qu'il n'en soit plus question, je m'engage à payer tous les frais qui ont pu être encourus, dans les cours civiles ou criminelles, par les officiers du bataillon, dans leurs poursuites contre moi et M. Kribbs. J'ai confiance dans la générosité de ceux qui me connaissent bien et j'espère qu'en un jour ou deux, j'aurai trouvé la moitié du montant réclamé.

Quant à la balance, je m'engage de la payer, comme une dette d'honneur, par versements mensuels que je prendrai sur mes revenus après en avoir déduit ce qui est nécessaire pour le soutien de ma femme et de mes enfants.

EDMD. E. SHEPPARD.

Montréal, 28 novembre 1887.

Après la lecture de cette déclaration Son Honneur le juge en chef dit au prisonnier qu'il a été assigné régulièrement et qu'il a accepté l'argent qui lui a été remis pour comparaître en Cour.

Malgré cela il n'a pas obéi à la sommation reçue et un mandat d'arrestation a été lancé en conséquence.

Le fait de s'être rendu volontairement à Montréal n'excuse pas l'offense commise, et il est nécessaire que la justice soit respectée et le défendeur est condamné à $10 d'amende et aux frais qui s'élèvent à $155, soit un total de $165.

A défaut de paiement, le defendeur devra être emprisonné jusqu'à ce que le tout soit réglé.

Le defendeur devra de plus fournir deux cautions de $250 chacune pour comparaître devant la cour quand il sera demandé.

A deux heures de l'après-midi, M. Sheppard a donné à M. Préfontaine, la lettre suivante pour être remise à M. le major Dugas.

A l'honorable J. A. Ouimet, lieutenant colonel du 65e bataillon et aux officiers et soldats du dit bataillon,

Messieurs,

Je regrette sincèrement que, lorsque j'étais propriétaire du *Toronto News*, des articles portant atteinte au caractère de votre bataillon et plus particulièrement les articles du 21 et 22 avril 1885, aient été publiés dans ce journal.

Ces articles ont été publiés sans ma connaissance, et depuis mon procès du mois de septembre 1885, j'ai eu la preuve qu'ils étaient faux comme je l'ai dit aujourd'hui en pleine cour.

En conséquence je demande à faire mes excuses à vous ainsi qu'à tous les officiers et soldats de votre bataillon.

Votre obéissant serviteur,

EDMUND E. SHEPPARD.

Montréal, 28 novembre 1887.

Il est entendu que M. Sheppard doit régler ce soir ou demain matin, tous les frais et déboursés faits jusqu'à ce jour à part l'amende et les frais pour mépris de cour. Ces frais et déboursés s'élèvent à $2,116.

CONTESTATION D'ÉLECTION

COMTÉ DE JACQUES-CARTIER

On a commencé hier l'instruction dans la contestation de l'élection de Jacques-Cartier, Son Honneur le juge Gill présidait. M. F. J. Bisaillon C. R., représente le requérant et A. Geoffrion C. R., le défendeur, M. A. Boyer.

M. DOLPHIS LEBEAU, marchand de Sainte-Anne, est le premier témoin entendu. Son témoignage peut se résumer comme suit :

Il y avait un comité à Sainte-Anne, pour promouvoir l'élection de M. Boyer. Ce comité se composait de M. Amédée Chauret, notaire, Alphonse Robillard, G. A. Morrisson, avocat, le témoin et quelques autres : à ce comité on travaillait à l'organisation de l'élection, on vérifiait les listes, on s'occupait des électeurs à voir, à faire voter. M. Boyer est venu au comité. La veille de la votation des membres du comité se sont partagés la besogne pour le lendemain, chacun avait des électeurs à voir.

Le témoin devait voir Zotique Pilon, électeur de Sainte-Anne, et l'a vu. Il lui a demandé de voter pour M. Boyer et lui a offert et promis $10, s'il voulait voter pour M. Boyer.

Après avoir voté, Zotique Pilon est venu trouver le témoin et lui a demandé les $10. Le témoin lui a donné un bon qui, dit-il, ne valait rien. Pilon a pris le bon croyant qu'il représentait une valeur.

Après l'élection Pilon est allé trouver le témoin à son magasin et obtint de lui des effets pour une valeur moindre que $10.

Le témoin a pris une part active à l'élection du défendeur. Il est allé à Sainte-Geneviève le jour de la nomination, a travaillé avec les chefs des autres paroisses, chez J. A. Chauret, notaire, a faire signer le bulletin de présentation du défendeur.

ZOTIQUE PILON, journalier, de Sainte Anne, électeur, a voté à l'élection qui a eu lieu entre le défendeur et M. Adéodas Provost. M. Dolphis Lebeau, le matin de la votation, lui a demandé de voter pour M. Boyer et a offert et promis de lui donner $10 s'il votait pour le défendeur ; il a consenti, est allé voter vers midi et demi.

Dans l'après-midi, il a rencontré Zotique Lebeau et lui a demandé son argent. M. Lebeau a pris un papier, y a écrit quelque chose et lui a remis en disant : "Je te paierai plus tard."

Après l'élection il est allé au magasin de Lebeau pour se faire payer. Lebeau lui a donné des marchandises et provisions au montant et de la valeur de $4.45. Il est retourné le lendemain et a demandé le paiement de la balance de ses $10. Lebeau lui dit : "Montre moi le bon que je t'ai donné." Le témoin le lui présenta. Lebeau le prit et le déchira, en disant : "Je ne te dois plus rien."

Dans les transquestions, l'avocat du défendeur, dans un interrogatoire d'audelà d'une heure, essaie vainement de faire contredire le témoin qui dit qu'il a accepté l'offre de Lebeau parce qu'il est un pauvre homme, qu'il n'a été cabalé que par Lebeau. Que ce dernier ne lui devait rien lorsqu'il lui a remis les marchandises et provisions, qu'il n'a pas cru devoir protester quand Lebeau a déchiré son bon, parce que c'était une affaire d'élection.

AMÉDÉE CHAURET, notaire, de Sainte-Anne, a pris une part active à l'élection du défendeur, a formé un comité à Sainte-Anne avec MM. G. A. Morrisson, Alphonse Robillard, Dolphis Lebeau, Adolphe Morrisson, et autres pour promouvoir et organiser l'élection du défendeur. M. Boyer est allé au comité de Sainte Anne. Le témoin lui a dit qu'il faudrait louer une salle pour tenir ce comité, et que cela coûterait une vingtaine de piastres que le défendeur devait payer. Au comité M. Boyer a parlé. M. Morrisson agissait comme président et le témoin comme secrétaire. Le comité a reçu des brochures électorales qui lui ont été adressées.

ALEXANDRE SAINT-DENIS, charretier, de Sainte-Anne, a travaillé avec sa voiture dans l'intérêt du défendeur, a transporté des électeurs le jour de la votation, n'a rien chargé pour cela. Il allait au comité tous les soirs. En sortant du comité, il allait payer la traite, à l'hôtel Madore, à des personnes qu'il amenait avec lui du comité. Il payait généralement à quatre ou cinq personnes tous les soirs.

La cour s'ajourne à 10½ heures, ce matin.

PROVINCE DE QUÉBEC

WATERLOO—Les chemins d'hiver que nous avons depuis une couple de semaines ont mis de l'activité dans notre village ; il s'y amène beaucoup de bois, de foin et d'autres produits. Nos marchands font de bonnes affaires et paraissent tout réjouis. Aucun changement dans les prix du beurre et autres denrées depuis notre dernier rapport

SAINTE-ANNE DE SABREVOIS—Le décret épiscopal érigeant canoniquement la nouvelle paroisse de Sainte-Anne de Sabrevois, a été promulgué dimanche dernier, au prône, à la grand'messe, dans la nouvelle paroisse, ainsi que dans les paroisses de Saint-Athanase et de Saint-Georges.

Il va être procédé sans délai à l'érection civile de la nouvelle paroisse.

SAINT-ETIENNE DE BOLTON—Un bien triste accident est arrivé en cette paroisse le deux novembre. Mme Alphonse Meunier avait versé de l'eau bouillante dans une cuvette pour faire le lavage. Elle avait tourné le dos pour quelqu'autre besogne quand elle entendit un cri. Son petit garçon, Edouard, âgé de 22 mois venait de tomber dedans. Quand la mère le retira les chairs tombaient en lambeaux. Le pauvre petit martyr vécut deux jours, alors que la mort vint mettre fin à ses tortures et lui ouvrir le ciel.

NICOLET—Plusieurs centaines d'ouvriers sont actuellement employés à la construction du chemin de fer du Sud entre Saint Grégoire et Nicolet. Malgré la couche de neige, les travaux de remblais avancent rapidement. Le but de la compagnie est, dit-on, de relier Nicolet au chemin du Grand-Tronc, pour faciliter le transport des matériaux nécessaires aux ponts considérables qui doivent être élevés sur les rivières Saint-François et Nicolet.

TROIS-RIVIERES—De puissants industriels de Montréal ont rencontré hier les membres du conseil de ville dans le but d'obtenir une exemption de taxes pendant une certaine période de temps, pour l'établissement en cette ville d'un grand entrepot de charbon. Ils s'engagent en retour de l'exemption de taxes à recevoir dans notre port et expédier au moins 10,000 tonnes de charbon par année.

La Corporation voit cette nouvelle entreprise d'un œil très sympathique et parait très disposée à lui donner tout l'encouragement possible.

COATICOOK—Depuis l'apparition de la neige, le 10 de ce mois, les affaires ont été bonnes en ville. Les rues ont été toutes grouillantes de monde aux allures affairées, nos marchands s'en sont donné à cœur joie.

De temps à autre la température devenait telle que tous voulaient prédire avec certitude que nous étions pour perdre notre neige, tandis que quelques heures plus tard tout annonçait que le froid allait prendre sérieusement, cela a continué ainsi jusqu'à aujourd'hui.

Nos chantiers sont commencés depuis plusieurs jours et tout fait présager qu'il y aura cet hiver beaucoup d'activité dans notre ville. Tant mieux pour nous, tant mieux pour tout le monde, car nous en ressentirons tous les bons effets.

SAINT-JEROME—La semaine dernière, M. Rémi Mailhot, a fait venir un char de pommes pour vendre à Saint Jérôme. On peut juger par là de l'étendue du commerce qui se fait ici en cette seule ligne. Nous sommes loin du temps où le bon père Saint-Michel achetait les pommes au quart de minot pour satisfaire sa clientèle.

—M. Froidevaux et autres intéressés dans la colonie de Wenworth étaient ici lundi, de retour d'une visite à l'orphelinat. Ils nous rapportent que les choses vont bien là bas et que la maison compte déjà plus de soixante élèves à qui elle apprend l'agriculture ou des métiers.

Le R. P. Fleurance a quitté l'Orphelinat pour aller fonder la maison d'Ottawa.

—Notre concitoyen, M. Laforce, vient d'inventer une charrue dont on dit beaucoup de bien.

Cet ingénieux industriel n'en est pas à sa première invention et il a fait breveter déjà une couple d'autres inventions.

SHERBROOKE—Le concert donné ces jours derniers à l'hôtel de ville, par la société Philarmonique de Saint-Hyacinthe, fut un véritable succès artistique. L'auditoire d'élite qui remplissait la salle n'a pas ménagé ses applaudissements et ils etaint amplement mérités. Ce corps de musique est l'un des mieux dirigés de la province. Son répertoire est admirablement choisi et l'exécution ne laisse rien à désirer.

Mlle Tessier, la célèbre cantatrice aveugle de Montréal, n'a pas peu contribué au succès de la séance, en y prêtant le concours de son talent si universellement connu. Chaque fois qu'elle fit son apparition sur la scène, des tonnerres d'applaudissements couvrirent ses accents si mélodieux, si puissants et des rappels enthousiastes traduisaient en termes énergiques l'admiration sympathique de l'auditoire.

Ce concert fera époque dans les annales artistiques de notre ville.

—Sur les instances de M. Faucher de Saint-Maurice, député de Bellechasse, la chambre de Québec a voté une certaine appropriation pour faire une exploration à travers les comtés de Montmagny, Bellechasse et Dorchester. A la demande spéciale de M. Picard, cette exploration fut étendue aux comtés de Mégantic et Wolfe.

Cette importante étude est commencée.

VENTES PAR LES SHERIFS

Déc. 1er—Antoine Carrier et Louis Emile Auguste Carrier vs Hubert Moore—Un lot de terre avec bâtisses au village de Lauzon, district de Québec. Vente à Saint-Joseph de Lévis le 1er à 10 heures.

Déc. 2—Dame Isabelle Mearns vs John Yates Welch.—Deux lots de terre avec bâtisses à Notre-Dame de Québec, banlieue de la cité de Quebec. Vente à Quebec le 2 à 10 heures.

—Fraser Houde vs Augustin Houde.—Un lot de terre à Saint-Antoine, comté de Lotbinière. Vente à Saint-Antoine le 2 à 10 heures.

—Narcisse Gauvin et Cie vs Joseph Dubé.—Une terre et un lot de terre avec bâtisses au township Demers, district de Kamouraska. Vente à l'Ile Verte le 2 à 10 heures.

Déc. 3—Joseph Octave Desrosiers vs Antoine Daigneau.—Trois emplacements et une terre avec quatre maisons et autres bâtisses à Saint-Lambert, comté de Chambly. Vente à Longueuil le 3 à 11 heures.

—Thomas Owens et William Owens vs William Wilson.—Un lot de terre avec deux maisons en briques sur le front et deux petites maisons en briques en arriere et autres bâtisses, rue Nazareth, quartier Sainte-Anne, Montréal. Vente à Montréal le 3 à 10 heures.

—Jean Paul Romuald Masson vs Frédéric Gagnier.—Un emplacement avec une maison et autres bâtisses à Lachute, district de Terrebonne. Vente à Lachute le 3 à 10 heures.

Décembre 5—Albert Bender vs Marie Luce Têtu—Trois terres avec bâtisses à Saint Thomas, comté de Montmagny. Vente en la ville de Montmagny le 5 à 10 hrs.

—Delle Arthémise Godin et al vs Ludger Gravel—Deux terres avec bâtisses à Saint Grégoire, comté de Nicolet. Vente à Saint Grégoire le 5 à 10 heures.

Décembre 6—Solyme Gamache vs Auguste Lemieux—Deux terres et deux terrains au Cap Saint Ignace, comté de Montmagny. Vente au Cap Saint Ignace le 6 à 10 hrs.

—Thomas Philippe Pelletier vs Octave Dubé—Un lot de terre avec bâtisses à St Mathieu, district de Rimouski. Vente à Saint Mathieu le 6 à 10 hrs.

—Peter Rowan vs Philippe Daneaux—Un emplacement avec une maison en la ville de Nicolet. Vente à Nicolet le 6 à 10 hrs.

Décembre 9—Dosithée Arcand vs Pierre Tremblay—Un emplacement avec bâtisses au village de Bagot, district de Chicoutimi. Vente à Saint Alphonse le 9 à 11 hrs.

—Alfred Martineau vs Thélesphore Coté—Un lot de terre avec bâtisses à St Appolinaire, district de Québec. Vente à Saint Appolinaire le 9 à 10 hrs.

—La Corporation de la cité de Québec vs Guillaume Carpentier—Un lot de terre rue Richelieu, quartier Saint Jean, Québec. Vente à Québec, le 9, à 10 heures.

Déc. 12—Louis Noël vs Joseph Noël—Une terre et un terrain avec bâtisses, un moulin à farine à deux moulanges et un moulin à scie, etc., etc., à Saint Cajétan d'Armagh. Vente à Saint-Cajétan d'Armagh, le 12, à 10 heures.

Déc. 13—Aaron Weil vs Achille Gagnon—Cinq emplacements et trois terres avec bâtisses et tannerie, engin, machineries, etc., au village d'Arthabaska. Ventes à Sainte-Victoire d'Arthabaska, le 13, à 2 heures, et à Saint-Eusèbe de Stanfold, le 14, à 10 heures.

Déc. 15—La Banque des Cantons de l'Est vs Isaac W. Sanborn—Six lots de terre avec bâtisses, au village de Waterloo, district de Bedford. Vente à Saint-Bernardin de Waterloo, le 15, à 11 heures.

Déc. 16—Onésime Gagnon vs David Laflamme—Une terre et un lot avec bâtisses, à Sainte-Germaine, district de Beauce. Vente à Sainte Germaine du Lac Etchemin, le 16, à 11 heures.

—La Corporation du village de Lennoxville vs. Daniel Thomas—Deux lots de terre au village de Lennoxville. Vente à Sherbrooke, le 16, à 11 heures.

—Charles Hudon-Beaulieu vs Joseph Soyer—Une terre avec bâtisses, à Saint-Aimé, district de Richelieu. Vente à Saint Aimé, le 16, à 10 heures.

—Denis Allen vs Josué Dechène—Un lot de terre avec bâtisses à Saint-Giles de Beaurivage. Vente à Saint-Giles, le 16 à 10 heures.

—Etienne Gilbert vs Pierre Honoré Minguy—Un lot de terre avec bâtisses à Saint-Sauveur, Banlieu de la cité de Québec. Vente à Québec, le 16 à 10 heures.

Décembre 17—L P E Crépeau vs François Hince—Un emplacement avec maison et autres bâtisses au Canton d'Arthabaska. Vente à Arthabaska à le 17 à 10 heures.

—Aaron L. Brown vs Frederick N. Girard.—Un lot de terre avec bâtisses au Canton de Clifton, comté de Compton. Vente à Cookshire, le 17 à 11 heures.

Décembre 19—Ludger alias Eucher Laliberté vs. Elial Lesperance et Joseph Lespérance.—Trois terres avec maison, granges et autres bâtisses à Saint-Pierre, district de Montmagny. Vente à Saint-Pierre, le 19 à 10 heures.

—Hormidas Hamelin vs Trefflé Gagnon—Trois lots de terre avec un moulin à scies, un moulin à farine, un moulin à cardes leurs mouvements tournants et travaillants e tc, etc, à Saint-Léon, comté de Maskinongé. Vente à Saint-Léon, le 19 à 10 heures.

Décembre 20—Michael Starrs et Robert Alphonse Starrs vs William McVeigh—Deux lots de terre avec bâtisses aux Cantons de Litchfield et l'île du Calumet. Vente à Bryson, Comté de Pontiac, le 20 à 10 heures.

—Théophile Amyrauld vs Orvis H. Jackman.—Une étendue de terre au canton de Granby, comté de Shefford. Vente à Notre Dame de Granby, le 20 à 11 heures.

Décembre 23.—George Crochetièr e alias Croshere vs Dame Julie Milette.—Un lot de terre avec bâtisses au canton de Westbury, district de Saint-François. Vente à Cookshire le 23 à 11 heures.

—Joseph Jourdain vs Paul Lussier.—Un morceau de terre avec une maison, un moulin à farine, un moulin à carder et leurs machines et machineries, moulanges et pouvoirs d'eau et autres bâtisses a Berthier, district de Richelieu. Vente à Berthier le 23 à 11 heures.

—Dame Emilie Caroline Rancourt vs Jérémie Langlais.—Un lot de terre avec bâtisses, rue des Commissaires, quartier Saint-Roch, Québec. Vente à Québec le 23 à 10 heures.

—Fanny Caroline Lloyd vs Noël Lepinay.—Un lot de terre avec bâtisses, rue du Roi, quartier Saint-Roch, Québec. Vente à Québec le 23 à 10 heures.

—Arthur Delisle vs Robert Mitchell, Eliza L. R. Mitchell et James Mitchell, exécuteurs testamentaires a la succession de feu Dame Eliza Lane Ross.—Des lots de terre, chemin Carlton, quartier Saint-Antoine. Vente à Montréal le 23 à 10 heures.

—Maria Rosa Claude alias Nichols vs Dame Marie Alphonsine Pharand.—Un emplacement et un terrain avec deux maisons, une en brique et l'autre en bois et autres dépendances au village du Côteau Landing, paroisse Saint-Zotique, comté de Soulanges. Vente à Saint-Zotique le 23 à 1 heure.

—Philippe Auguste Choquette vs Edmond Letourneau.—Un terrain avec une maison et autres bâtisses en la ville de Montmagny. Vente à Montmagny, le 23 à 10 heures.

Déc. 24—Dans l'affaire de Eugène N Chinit et Elisée Beaudet, faillis ; et la banque du Peuple, requérant cession, et David Rattray et Edouard Winceslas Methot, curateur conjoint et requérants au lot de terre avec maison, un moulin à clous et autres bâtisses à Beauport, comté de Québec. Vente à Beauport, le 24 à 10 heures.

—Dame Ursule Dusseault vs Michael O'Brien.—Un lot de terre avec bâtisses a Saint Romuald, district de Québec. Vente à Saint Romuald, le 24 à 10 heures.

Déc. 26—Dame Marie Immaculée Marceau vs Trefflé St Laurent.—Deux lots de terre un à Saint Célestin et l'autre à Sainte Gertrude. Vente à Saint Célestin, le 26 à 10 heures et à Sainte Gertrude, le 26 à 2 heures.

—The Merchants Bank of Canada vs Ludger Dislipe et al. Deux lots de terre avec bâtisses à Saint Cyprien, district d'Iberville. Vente à Saint Cyprien, le 26 à 11 heures.

Déc. 29—Félix Dumoulin vs Jacques Léonard.—Un lot de terre avec batisses à Hull. Vente à Hull, le 29 à 10 heures.

Déc. 30—Narcisse Papineau vs Onésime Sauvé.—Une terre avec une maison et autres bâtisses à Saint-Louis de Gonzague. Vente à Saint-Louis de Gonzague, le 30 à 1 heure.

—Arthur Desjardins vs Wilfrid Petit dit Lalumière—Un lot de terre avec une maison en bois lambrissée en briques, une glacière, écurie et autres bâtisses rue Dufresne, Montréal. Vente à Montréal le 30 à 10 heures.

—La Cité de Montréal vs Marie Cécile Hermine Hubert—Un lot de terre avec bâtisses, rues du Champ-de-Mars, Gosford et Saint-Louis Montréal. Vente à Montréal, le 30 à 11 heures.

—Ludger Roy vs François-Xavier Turgeon—Un lot de terre à Saint-Etienne de Beaumont, district de Québec. Vente à Quebec, le 30, à 10 heures.

—John Bailey vs Samuel S. Pinkham—Deux étendues de terrs avec bâtisses, au canton de Stanstead, district de Saint-François. Vente à Stanstead Plain, le 30, à 11 heures.

AU TEMISKAMING

—PAR—

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

MACHINE á TRIER les PATATES

Cette machine sert à trier et égermer les patates. Il y en a eu plusieurs centaines de vendues, cela prendrait trop d'espace pour mentionner tous les noms, nous en citerons quelques uns seulement à qui vous pourrez vous adresser pour connaître sa valeur : Collège de Montréal, Couvent Villa-Maria, Collège des Sourds Muets, Mile-End ; F. Lavoie, J. B. Bergeron, Saint-Martin ; Collège Saint-Laurent, H. Deslauriers, Saint-Laurent ; C. Roy, Côte des Neiges ; J. Crawford, Rivière Saint-Pierre ; F. X. Décarie, Côteau Saint-Pierre ; B. Pigeon, Côte Saint Paul ; Dawes & Cie, Lachine ; L. Legault, Pointe Claire ; H. Lapointe, Longue-Pointe ; J. Legault, Sainte-Geneviève ; J. Anderson, Petite Côte ; T. Irwing, Ferme Logan ; H. McDonald, Sainte-Anne du Bout-de-l'Ile ; Z. Champagne, Saint-Eustache ; E. Ladouceur, Saint-Joseph ; D. Beauvrette, Saint Augustin ; Frs Dion, Sainte-Thérèse ; Ths Moodie, Terrebonne ; S. Filiatreault, Sainte-Rose ; X. Bastien, Pénitencier Saint-Vincent de Paul ; honorable J. B. Guévremont, Sorel.

En vente chez l'inventeur, chez Ls Dupuy, place Jacques-Cartier, et chez R. J. Latimer, rue McGill, et chez R. et W. Kerr, rue Notre-Dame. $20.00 comptant.

On demande des agents. S'adresser à l'inventeur, Ls Lavoie, Saint-Martin, comté de Laval. 23-tm-C

CARTES PROFESSIONELLES

O'Gara & Remon
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, Etc.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. — E. P. REMON

GEO. McLAURIN, L. L. B.
AVOCAT, Etc.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

Docteur NOLIN
CHIRURGIEN-DENTISTE
Coin des rues Sussex et Rideau
OTTAWA
Heures de Bureau : - - De 9 a.m. à 5 p.m.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc.
—ARGENT A PRETER—
Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa ; Kemptville, Ontario.
JOHN HODGINS — GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

J. P. FISHER
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

McVeity & Henderson
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.
TAYLOR McVEITY. — GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART — F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

W. J. CODE
Avocat, Solliciteur, Etc.
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.
—ARGENT A PRETER—

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. — A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6%, avec privilège de rembourser en aucun temps.

Dr J. A. FISSIAULT
CHIRURGIEN-DENTISTE
25 rue Sparks, vis-à-vis le Russell
Extraction des dents à l'aide du gaz.
Heures de bureau, de 9 à 5 heures.

Pour garnir les Maisons

Nous venons de recevoir un assortiment de

TAPIS de BRUXELLES

—ET DE—

TAPISSERIES

Voyez-les avant d'acheter ailleurs.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNER

Encres Toiray Maurin

LA SYRIENNE

ENCRE A COPIER sans RIVALE

Cette encre, très fluide, et d'une jolie nuance violette en écrivant, devient de suite très noire. Elle est la seule qui produise de bonnes copies plus d'un an après l'écriture.

LE XIXe SIECLE

ENCRE NOIRE-FIXE INALTERABLE

Cette encre, d'un noire très intense en écrivant, se recommande aux comptables par sa fluidité. Elle n'oxyde pas les plumes métalliques et ne dépose jamais.

DEPOT : Chez tous les papetiers et chez tous les libraires.

J. B. ROLLAND & Fils
Agents pour le Canada. 24-a

LE LEVIER SAMSON

Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brévetée en mai 1886. Le *Levier Samson* peut soulever plus de 100,000 lbs. Pour s'assurer de sa valeur, s'adresser à ceux qui l'ont acheté, entre autres : Sévère Joanette, maire d'Oka ; Labrosse, Sainte-Scholastique ; B. Villeneuve, Rigaud ; J. Leguerrier, Clarence Creek ; Sauriol, Saint-Martin ; Révérendes Sœurs, Sault-aux-Récollets ; Roch Simard, E. Vannier, Sainte-Adèle ; J. Lachapelle, Saint Jérôme ; Dr Mignault, Saint-Augustin ; O. Labelle, Visitation, comté d'Ottawa ; Révérend Faure, Mashamville ; P. Meunier, hôtelier, Montréal. Prix, $18, $25, $30, $35, $40, selon la force de la machine. En vente chez l'inventeur et chez tous les marchands d'instruments agricoles de Montréal. S'adresser à

FRANCOIS THERIEN,
49-a St-Eustache, comté des Deux-Montagnes.

VIN DE QUININE !
DE CAMPBELL

LE REMEDE SPECIFIQUE POUR

Lassitude du printemps, Dyspepsie, perte d'appétit, mauvaise digestion, maladies malsaines, Etc, Etc, Etc.

LE PUR ET VERITABLE

LOTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le septième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 21 Déc. 1887

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR des LOTS:

$60,000

PREMIERE SERIE

Valeur des lots - - - - - - - - $50,000
Gros lot, un immeuble de - - - $5,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble............de	$5,000	$5,000
1	Immeuble.............de	2,000	2,000
10	Terrains à Montréal..de	300	3,000
15	Ameublements.......de	200	3,000
20	do ....de	100	2,000
100	Montres d'or..........de	50	5,000
1000	Montres d'argent.....de	20	20,000
1000	do ....de	10	10,000
2,147	Lots valant - - - - - -		$50,000

$1.00 LE BILLET

DEUXIEME SERIE

Valeur des lots - - - - - - - - $10,000
Gros lot, un immeuble de - - - - $1,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble.............de	$1,000	$1,000
2	Immeubles............de	500	1,000
4	Moulins à battre.....de	250	1,000
50	Chaines d'or..........de	40	2,000
1000	Services de toilette..de	5	5,000
1,057	Lots valant - - - - - -		$10,000

25 Cts LE BILLET

LE SECRETAIRE

S. E. LEFEBVRE,

Bureaux : No 19, Rue Saint Jacques

MONTREAL, CANADA.

GILLETT'S POWDERED LYE

99 POUR CENT

Le plus Pur, le plus Fort, le Meilleur.

Prêt à mettre en usage en aucune quantité pour faire le Savon, la Lessive, Désinfecter, et dans cent autres cas. Une boite équivaut à 20 livres de Sal Soda.

En vente chez tous les épiciers et pharmaciens.

E. W. GILLETT - - TORONTO

L'EXTRAIT

—DU—

Fraisier Sauvage

—DU—

DOCTEUR FOWLER

—GUERIT—

Le Choléra,
Choléra des Enfants,
Diarrhée
et toutes les maladies de l'été.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

Burdock BLOOD BITTERS

GUERIRONT OU SOULAGERONT

ETAT BILIEUX, DYSPEPSIE, INDIGESTION, JAUNISSE, ERYSIPELE, SALT RHEUM, BRULEMENTS, ETOURDISSEMENT, HYDROPISIE, PALPITATION DU CŒUR, ACIDITE DE L'ESTOMAC, SECHERESSE DE LA PEAU, MAL DE TETE,

et chaque espèce de maladie résultant du dérangement du foie, rognons, estomac, intestins ou du sang.

T. Milburn & Co. Proprietaires, Toronto.

RHUM CARDINAL

1re MARQUE MARTINIQUE

*83, Quai des Chartrons, **Bordeaux** France)*

Cette célèbre Marque tant appréciée

DEMANDE UN AGENT SERIEUX avec Références

(BONNES CONDITIONS)

CARTER'S
LITTLE LIVER PILLS

Les pilules de Carter pour le Foie
GUERISSENT

Le mal de tête nerveux ou bilieux, et soulagent tous les troubles résultant de l'état bilieux du système, tels que Etourdissements, Nausées, Somnolence, Fatigue après les repas, Douleurs dans le côté, etc. Quoique le plus grand succès ait été deguér

LE MAL

De tête nerveux ou bilieux, cependant les petites Pilules de Carter pour le Foie sont aussi également bonnes pour la constipation, guérissant et prévenant cette indisposition ennuyeuse. Elles corrigent aussi tous désordres de l'estomac, stimulent le foie et règlent les intestins. Si elles guérissaient seulement le mal

DE TETE

Elles seraient encore inestimables pour ceux qui souffrent de cette maladie ; mais heureusement que leurs bons effets ne s'arrêtent pas là, et ceux qui en feront une fois usage trouveront ces petites pilules si précieuses dans tant de cas, qu'ils ne voudront plus s'en passer 1 mois. Après tout le mal de tête

NERVEUX

ou bilieux est le cauchemar de tant d'existences que c'est dans ce cas surtout que nous vantons nos pilules. Nos pilules guérissent tandis que d'autres n'en font rien.

Les Petites Pilules de Carter pour Foie le sont très petites et très faciles à prendre. Une ou deux sont une dose. Elles sont strictement végétales et n'irritent pas, leur action étant agréable à tous ceux qui en font usage. En fiole de 25 cts, 5 pour $1. En vente par les phamaciens partout, ou envoyé par la malle.

CARTER MEDECINE CO

NEW-YORK, E.-U.

TAPISSERIE !

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis

4 Cts LA PIECE EN MONTANT

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.

Wm. HOWE

Edifice Howe, rue Rideau, et 393 rue Cumberland.

G. PHILIBERT

IMPORTATEUR

—DE—

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAISES

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

CEINTURE,
TAPISSERIES,
PEINTURES PREPAREES,
HUILE,
MASTIC,
PINCEAUX,
VITRES, ETC.

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

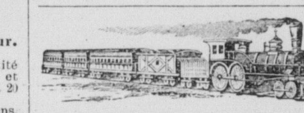

Chemin de Fer du Pacifique

TABLE HORAIRE

Les convois quittent la gare UNION comme suit :—

4.30 A. M. 8.25 " 4.30 P. M.	Pour MONTREAL, TROIS RIVIERES, QUEBEC, SAINT-JEAN, HALIFAX et tous les points à l'Est.
11.30 A. M. 11.00 P. M.	Pour KINGSTON, PETERBORO, TORONTO, DETROIT, BUFFALO, BAY CITY, CHICAGO et tous les autres points à l'Est.
3.30 P. M. 12.01 MINUIT	Express local pour ALMONTE, BUCKINGHAM, ARNPRIOR, RENFREW PEMBROKE, CHALK RIVER et autres.
12.01 MINUIT	Pour PORT ARTHUR, WINNIPEG, VICTORIA, VANCOUVER, et tous les points sur la côte nord-ouest du Pacifique.
7.00 A. M. 3.15 P. M.	Pour PRESCOTT, NEW-YORK et tous les points dans l'Etat de New-York.

Billets d'entier parcours, tables horaires, cartes et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la Cité, **No 42 rue Sparks.**

J. F. PARKER,
Agent des Billets et des Passagers de la Cité.

D. McNICOLL,
Agent général des Passagers.

LUCIUS TURTLE,
Gérant des Passagers.

CHENIN DE FER

"CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE

—ENTRE—

Montreal et Ottawa

—ET—

OTTAWA A BOSTON ET NEW-YORK, ET TOUS LES POINTS A L'EST ET AU SUD

Les convois partiront de la gare de la rue Elgin comme suit :

TRAIN EPPRESS DE MONTREAL

8.00 A.M. TRAIN EXPRESS se raccordant avec l'Express du Grand Tronc à Coteau pour l'Ouest et à Montréal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud-Est, arrivant là à 11.30 a. m.

4.50 P.M. TRAIN RAPIDE avec salle à diner, arrivant à Montréal à 8.20 p. m., se raccordant avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est.

Les convois arriveront à 12.30 p.m. et 8.10 p.m. de l'Est, se raccordant à la gare Bonaventure, Montreal, avec les trains de l'Est et du Sud.

Char Palais Pullman sur les trains de Montréal.

Un train quittera la gare du chemin Richmond à **7.45 a. m.** et **4.35 p. m.** se raccordant avec les trains Express de Montréal.

EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK
VIA ROUSE'S POINT

1.20 P.M. Quittera Ottawa, gare de la rue Elgin, arrivant à Rouse's Point à 5.40 p. m. et se raccordant à cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arrivant à Boston à 7.19 et à New-York à 7.00 le lendemain matin.

Des chars dortoirs Pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New-York prendront les Pullman à Saint-Albans ou à Rouse's Point.

Les billets, les lits et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux stations.

E. J. CHAMBERLIN,
Surintendant Généra

PERCY R. TODD,
Agent général des Passagers.

SERIE!

manufacture An-
ise, Japonaise,
icaine et Ca-
à des prix
depuis

E EN MONTANT

rer que mon as-
ix fois plus com-
ligne que ceux
inés.

HOWE

ue Rideau, et 393
mberland.

LIBERT

TATEUR
DE

SERIES

, ANGLAISES ET
SAISES

alhousie et Saint-
, Ottawa

ES PREPAREES,
E,
MASTIC,
PINCEAUX,
VITRES. Etc.

NTRE EN GENERAL

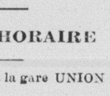

er du Pacifique

HORAIRE

la gare UNION comme

Pour MONTREAL, TROIS RIVIERES, QUEBEC, SAINT-JEAN, HALIFAX et tous les points à l'Est.

Pour KINGSTON, PETERBORO, TORONTO, DETROIT, BUFFALO, BAY CITY, CHICAGO et tous les autres points à l'Est.

Express local pour ALMONTE, BUCKINGHAM, ARNPRIOR, RENFREW PEMBROKE, CHALK RIVER et autres.

Pour PORT ARTHUR, WINNIPEG, VICTORIA, VANCOUVER, et tous les points sur la côte nord-ouest du Pacifique.

Pour PRESCOTT, NEW-YORK et tous les points dans l'Etat de New-York.

urs, tables horaires, car-
eignement peuvent être
billets de la Cité, No 42

J. F. PARKER,
des Passagers de la Cité.

D. McNICOLL,
t général des Passagers.

LUCIUS TURTLE,
Gérant des Passagers.

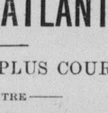

DE FER

ATLANTIC"

PLUS COURTE

TRE

l et Ottawa

ET

ON ET NEW-YORK,
ES POINTS A
T AU SUD

e la gare de la rue Elgi
e suit :

S DE MONTREAL

IN EXPRESS se raccor-
avec l'Express du Grand
Ouest et à Montréal avec
onc pour l'Est et le Sud-
a. m.

IN RAPIDE avec salle
er. arrivant à Montréal
ant avec les trains du
Grand Tronc pour l'Est.

t à 12.30 p.m. et 8.10 p.m.
à la gare Bonaventure,
ns de l'Est et du Sud.
sur les trains de Mont-

gare du chemin Rich-
.35 p. m. se raccordant
de Montréal.

ON ET NEW-YORK
E'S POINT

ra Ottawa, gare de la rue
arrivant Rouse's Point
rdant à cet endroit avec
Central et Delaware et
Sud, arrivant à Boston
.00 le lendemain matin.

llman sont attachés aux
Boston. Les passagers
ork prendront les Pull-
Rouse's Point.
t tout autre renseigne-
ans au bureau des billets.
s.

CHAMBERLIN,
Surintendant Généra

Passagers.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

CANADA

Mgr Cleary

KINGSTON, 28—Durant les sept dernières années, depuis l'avènement de Mgr Cleary au siège épiscopal de Kingston, dix-neuf églises ont été construites dans ce diocèse, cinq augmentées et embellies, six couvents établis et ouverts et quatorze presbytères érigés. Au point de vue spirituel comme financier, le diocèse est dans une condition florissante. Sa Grandeur, sur les sollicitations pressantes de son clergé, prendra du repos. Au service divin de la cathédrale Sainte-Marie, hier, Sa Grandeur annonça son prochain départ pour Rome. Mgr Cleary portera une offrande de $6,145 comme contribution de son diocèse pour le jubilé papal. Il y a quatre ans, le même diocèse envoya à Sa Sainteté une offrande de $12,000.

Santé publique

TORONTO 28—D'après le rapport des médecins et officiers de santé de cette ville pour 1887, le nombre des cas de fièvre typhoïde a augmenté de 52 qu'il était l'année dernière à 190, cette année, et la diphtérie de 216 à 625.

Election de Kingston

KINGSTON 28—L'avocat du défendeur sir John Macdonald dans la contestation d'élection de Kingston, a sommé un grand nombre de libéraux de comparaître au procès pour expliquer certaines transactions.

Il y a environ soixante à soixante-dix accusations contre les amis de M. Gunn.

Sir A. P. Caron

VICTORIA 28—Le conseil de ville de Victoria doit offrir un banquet à sir A. P. Caron, jeudi soir.

Pour l'Asie

VICTORIA 28—Le vapeur "Abyssinia" a quitté le port de Vancouver, C. A., à deux heures, samedi matin, avec une cargaison de 7,328 sacs de fleur, 50,000 pieds de bois et quantité d'articles variés, plus 8 passagers de première classe et environ 50 chinois.

Mort accidentelle

PORT COLBORNE, Ont., 28—Un homme nommé George Carley a été tué à Stonebridge, ce matin, par une explosion d'une bouilloire dans les usines de M. M. Dunbar. Il était employé comme gardien et on suppose qu'il a laissé descendre l'eau trop bas dans la bouilloire. Son corps a été trouvé à une grande distance de la place où se fit l'explosion.

Le premier ministre

QUÉBEC, 28—L'honorable M. Mercier est parti de Montréal samedi pour un voyage de quelques semaines dans les Etats du sud.

Le prix d'une morsure

WINDSOR, Ont., 28—M. Antoine Lalonde, demeurant au coin des chemins Pilette et Tecumseh, a subi son procès vendredi dernier sous l'accusation d'avoir mordu un nommé Herman Ellewood, de Détroit. Lalonde s'est arrangé avant de subir son procès. Il a payé $30 et les frais de la cause.

Accident fatal—Un homme tué par des billots

SAINT-JEAN Port Joli, 27—Mme Sanford Burdon, de Blackville, N. B., est arrivée ici vendredi soir par l'express, pour se rendre à Saint-Pamphile, distance de 38 milles, pour passer l'hiver auprès de son mari, qui est mesureur de bois dans les chantiers de MM. Gilman et Brown, et s'arrêta pour la nuit à la pension de M. Caron devant se rendre au camp le lendemain matin.

Mais dans la soirée, on apporta du camp le cadavre de M. Sanford Burdon, qui avait été tué dans l'après-midi par une pile de billots, en faisant son ouvrage.

La malheureuse femme, que la douleur suffoquait, est repartie par l'express de ce matin pour retourner à Blackville avec le corps de son mari.

Procès

QUÉBEC, 28—Dans la cour de Révision ici samedi, le colonel Amyot a fait une motion pour un nouveau procès, dans la célèbre cause de libelle contre M. Tarte du journal *Le Canadien*.

Conférence

QUÉBEC, 28 — "Adirondack" Murray huron, a accepté l'invitation de donner une conférence bientôt devant la société géographique de Québec sur "l'unité commerciale et politique du continent."

Les derniers troubles à Québec

QUÉBEC 28—Les membres de l'Armée du Salut ne paraderont pas samedi soir et n'auront pas de grandes démonstrations avant mercredi. Cet arrangement est intervenu entre le maire et les chefs de l'Armée en vue d'éteindre l'excitation présente. On a demandé à Son Eminence le cardinal Taschereau de prévenir toutes les associations sous son contrôle de ne prendre part à l'avenir à aucune démonstration qui pourrait susciter des troubles mais on ne lui fit aucune allusion au sujet de l'affaire des églises de la ville hier. Le règlement de l'université Laval fut lu aux étudiants samedi par le recteur de cette institution et des ordres sévères furent donnés à tous les élèves de s'abstenir de toute démonstration extérieure. Cela, toutefois n'a pas empêché une foule immense de parader dans les rues entre sept et dix heures, samedi soir, mais en conséquence de l'entente du maire et des chefs de l'Armée il n'a eu peu de trouble, malgré la présence de cinq à six cents partisans de l'Armée du Salut. Les deux partis de la foule se rencontrèrent sur la rue Saint Jean et il s'en suivit une légère bagarre ; mais personne ne fut gravement attaqué. Un jeune homme très respectable fut arrêté et il a comparu devant le Recorder, ce matin, sur l'accusation de port d'armes illégal. Il y aura probablement une autre démonstration ce soir.

Affaires canadiennes à Londres

TORONTO 28—Une dépêche de Londres, dit : Quoique les affaires en général sur le marché soient restreintes, la plupart des obligations du Canada sont fermes. Les emprunts de la Colombie Anglaise et du Manitoba ont monté d'un degré. Pour les chemins de fer les parts de l'Atlanta et Saint-Laurent se sont élevées à trois pour cent et d'autres compagnies inférieures ont augmenté d'un point. Il y a eu une légère hausse dans les parts du chemin de fer du Pacifique, cette hausse se continue favorablement. Le Grand Tronc est moins en demande et plus en baisse. Les parts de la compagnie de crédit et de prêt ont quelque peu augmenté. Les parts de la compagnie de la baie d'Hudson sont tombées à une demie.

ETATS-UNIS

Eglise incendiée

STURGEON FALLS 28—L'église catholique romaine ici a été incendiée ces jours-ci entre trois et cinq heures du matin. Il n'y a pas eu d'offices divins depuis trois à quatre jours. Un orgue appartenant à Mlle Desourdy et tout ce que contenait l'église furent brulés. Heureusement que l'église n'était pas voisine d'autres édifices car c'en était fait du petit village. La cause du feu provient, dit-on, de la défectuosité d'un poêle.

Pluie

SAN FRANCISCO 28—La saison de la pluie commence avec assez d'entrain ; il a plu dans presque tout l'Etat durant ces trois jours ci.

Evasion

ILLINOIS, 28—Deux nègres, condamnés à six ans de prison pour vols de grand chemin, se sont échappés pendant qu'on les conduisait au pénitencier de l'Illinois ; bien qu'ils fussent enchainés l'un à l'autre, ils ont réussi, au moment où le train s'arrêtait à la gare de Chester, à sortir du wagon, à sauter de la plate-forme sur la voie et de disparaître dans la nuit.

Vandalisme

PROVIDENCE, 28—On signale de Providence (R. I.) un acte ignoble de vandalisme : des malfaiteurs restés inconnus ont pénétré pendant la nuit dans le cimetière de Swan Point, et ont renversé plus de trente pierres tombales dont quelques unes ont été brisées.

La commission des pêcheries

WASHINGTON 28—Les commissaires des pêcheries se sont réunis aujourd'hui au département du secrétaire d'Etat. Les représentants anglais étaient munis d'un certain nombre de documents. Parmi les documents publiés au sujet des pêcheries et qui ont été récemment mis entre les mains des commissaires anglais est un livre bleu du Canada contenant la correspondance entre les gouvernements canadien et anglais, correspondance qui était jusqu'à un certain point inconnue au département du secrétaire d'Etat, et qui servira comme matière de preuve dans les négociations pendantes.

WASHINGTON 28—La dernière séance de la commission des pêcheries a duré jusqu'à trois heures, temps auquel un ajournement a été fait pour reprendre les procédés mercredi prochain.

Les Orléanistes

NEW-YORK 28—Une dépêche spéciale au *Times* rapporte qu'une entrevue eut lieu entre le comte de Paris et le duc d'Aumale concernant la crise française. Le duc d'Aumale dit que la république se mourait par suite des désunions. Les Orléanistes espéraient tout de la dissolution des chambres. Le gouvernement actuel a eu seulement 300,000 de majorité à la dernière élection. Ceci peut être facilement tourné. Les Orléanistes ne se glisseront jamais au pouvoir. Ils entreront en France par la porte principale. Le comte de Paris est d'accord sur ces faits.

Mort d'inanition

NEW-YORK, 28—Une femme allemande, Mme Salt, vient de mourir d'inanition à Lawrence (Kansas) ; pendant quatre semaines, il a été impossible de lui faire prendre la moindre nourriture, et quand on lui adressait une question elle répondait invariablement par une citation de la Bible.

Effets du gaz

WASHINGTON, 28—On pourrait croire que le gaz est encore inconnu dans le pays de M. Martin, représentant du Texas au congrès ; cet honorable, avant de se mettre au lit dans l'hôtel qu'il habite à Washington, a soufflé le gaz au lieu de tourner la clef ; de sorte que le lendemain on a trouvé M. Martin à moitié asphyxié dans sa chambre.

Température

CHICAGO, 28—Le froid a été remarquablement intense, ce matin. Le thermomètre a marqué presque 20 au-dessous de zéro.

De toutes les parties environnantes, un changement subit de température pour le froid a été observé.

Eclairage électrique

WASHINGTON 28—Les essais d'éclairage à la lumière électrique incandescente ont été faits ici, à Newport ; ils promettent de donner un éclairage incomparable pour le service naval.

Mauvais ménage

NEW-YORK 28—La police de Williamburg a arrêté un jeune nègre de 19 ans, John Wilson, demeurant dans Flushing avenue, qui a tué d'un coup de couteau dans le ventre son beau-père nommé Auguste Smith. C'est, dit-on, en défendant sa mère, à laquelle Smith infligeait une verte correction, que Wilson aurait frappé son beau père.

Le bataillon des Gardes Lafayette

WASHINGTON 28—Dans sa dernière séance, le bataillon des Gardes Lafayette a élu à l'unanimité M. Auguste Gross capitaine de compagnie.

Le bataillon a également formé son bureau pour 1887-88 comme suit :

MM. E. F. Bonaventure, commandant et président ; Chas. Kopf, capitaine adjudant-major et 1er vice-président ; Aug. Gross, capitaine de compagnie et 2e vice-président ; L. C. Richard, secrétaire ; G. Schaub, vice secrétaire ; F. Favier, trésorier ; J. Thiebaut, vice-trésorier ; C. M. Boland, F. Antoine, Poujade, censeurs.

Statistiques

WASHINGTON 28—Dans son rapport annuel pour le service du sauvetage maritime, le surintendant général Kimball, dit : Le nombre des désastres arrivés sur les vaisseaux en mer durant l'année est de 332. Ces vaisseaux ont eu à leur bord un total de 6327 passagers dont 6272 furent sauvés et 55 perdus. Le nombre des naufragés qui reçurent des secours aux postes fut de 737. La valeur des vaisseaux compris dans les désastres est estimée à $4,786,925, et l'évaluation de leur cargaison est de $2,288,775. Le nombre total des vaisseaux perdus est de 72. L'ouvrage occasionné pour les secours et le sauvetage des vaisseaux a été plus considérable que dans aucune année précédente : 393 navires ont été secourus, réparés, etc.

Ce qui est à signaler, c'est la fréquence de tempêtes de neige et des brouillards qui ont rendu le service naval plus difficile et plus dangereux que jamais.

La rareté du charbon

CHICAGO, 28—On mande de Duluth que près de 1,000,000 de tonnes de charbon ont été expédiées de là, ce qui est 200,000 tonnes de plus que l'année dernière et il est déjà évident qu'il y aura disette de charbon cet hiver. Les citoyens des villes de l'ouest du Minnesota et de l'est du Dakota donnent des signes d'une grande anxiété. A Adrian il n'y a pas une livre de charbon à vendre et les pauvres sont dans la détresse.

Appréciations

NEW-YORK 28—Une dépêche de Paris au *Herald* dit : La crise présidentielle est plus embrouillée que jamais Paul de Cassagnac dit qu'on devrait crucifier le président Grévy sur les portes de l'Elysée et l'y laisser pourrir, pour servir d'exemple aux malfaisants.

Rochefort et les radicaux paraissent désirer une révolution et tout le monde intrigue. La ville est dans un état de sourde agitation, mais on crois que le général Saussier est assez fort pour réprimer tout mouvement révolutionnaire qui pourrait se produire.

Terrible explosion

MILWAUKEE 28—La bouilloire de l'appareil à fourneau a la "Kirby House" a fait explosion ce matin. Une partie de la maison a été détruite et plusieurs personnes ont été ensevelies sous les décombres. On a retiré plusieurs servantes encore en vie, mais sérieusement blessées. Le feu qui s'était déclaré aussitôt après l'explosion, fut éteint en quelques instants par les pompiers.

Effets de la tempête

MINEOLA, 28—Samedi soir, cette ville a été visitée par une violente tempête ; la salle de danse des nègres où avait lieu un bal, a été renversée par le vent, et cinq personnes ont été tuées et une vingtaine blessées.

EUROP

Voyages

PARIS, 28—Une dépêche du Caire dit que le duc de Chartres a abandonné son projet de voyage à la haute Egypte et qu'il partira du Caire demain pour l'Europe.

Avis

SAINT PÉTERSBOURG, 28—Tous les rédacteurs de journaux de Saint-Pétersbourg ont reçu instruction d'adopter un ton modéré au sujet de l'Allemagne.

La couronne a sévèrement blâmé les journalistes pour leur attaques contre l'Allemagne et a menacé les éditeurs de leur infliger de fortes pénalités dans le cas de récidive.

Alsace-Lorraine

BERLIN 28—La cour suprême a invalidé la sentence qui condamnait plusieurs jeunes alsaciens pour avoir chanté la "Marseillaise." La cour Suprême se basa sur le fait que la loi de 1822 d'après laquel le les condamnations avaient eu lieu, ne devait pas s'appliquer à l'Alsace-Lorraine.

Publicité

PARIS 28—Mde Limouzin devenu notoire en rapport avec le scandale Caffarell se propose de publier un livre intitulé : "Les Châtiments."

Plans de guerre

BUCHAREST 28—Un pamphlet et un article qui a paru dans le *Nova Rasyki* ont causé une certaine sensation. L'auteur est un officier russe qui expose que dans le cas d'une guerre entre l'Autriche et la Russie, la Roumanie enlèvera la Tansylvanie et une partie de la Bessarabie en supportant la Russie.

Affaires européennes

BERLIN 28—On est en perquisition encore au sujet des révélations faites en rapport avec les intrigues des princes d'Orleans pour les falsifications que le prince Bismarck a dénoncées au czar. Ce sont les journaux progressistes et certains organes de la cour qui s'occupent le plus de cette affaire.

Le *Vossische Zeitung* demande des informations définies pour savoir quels documents ont été forgés et quels sont les falsifications.

Le *Krenz Zeitung* doute qu'aucun personnage de la cour de Berlin, soit concerné dans cette tentative d'avoir trompé le czar au sujet de la politique extérieure du prince de Bismarck. Aucun officier du bureau des affaires étrangères n'est impliqué dans ce cas. Les documents qui furent remis au czar consistaient en parchemins diplomatiques et en lettres privées émanant des cours de Wurtemberg, Odensburg et Saxe Cobourg. Les lettres qui s'étendent depuis une époque antérieure à la candidature du prince Ferdinand en Bulgarie, jusqu'au temps du séjour du czar à Fredensburg sont citées comme de prétendues dépêches de la part de Bismark dans un sens tout à fait hostile au czar.

On croit que le baron Jamini, un des confidents du czar et un fort partisan du panslavisme, a été employé comme intermédiaire pour communiquer au czar les lettres les plus récentes, et on le soupçonne d'avoir donné ainsi des extraits falsifiés des lettres de M. de Bismarck. Les officiers de la cour du Danemark sont aussi soupçonnés d'avoir servi d'intermédiaire pour la transmission des derniers documents qui ont engagé le czar à revoquer l'entrevue projetée avec l'empereur Guillaume à Stetting. Ni la cour de Paris, ni les chefs orléanistes sont directement impliqués dans ces intrigues, mais des membres de la famille d'Orléans alliés aux Danois et autres princes étrangers, sont soupçonnés d'avoir été les causes de la fraude, c'est à dire l'intrigue montée pour persuader le czar que Bismarck en paraissant mettre l'Allemagne dans la neutralité vis-à-vis la Bulgarie, supportait privément le prince Ferdinand. Malgré cette découverte, l'influence politique qui en résultera n'affectera pas l'entente de la triple alliance pour résister aux agressions de la Russie en Bulgarie, ni altérera d'une manière permanente, les relations amicales entre l'Allemagne et la Russie.

L'aigreur que manifesta le prince Bismarck dans son entrevue avec le czar était au sujet de la nouvelle que le gouvernement russe avait reçu des lettres forgées que l'on prétendait être signées par lui-même, concernant les relations entre les deux gouvernements. C'est après que le czar eut entendu l'explication de l'affaire par le prince Bismarck, qu'il a fait à ce dernier les protestations dont parle le journal ; *Hostler Lloyd*.

BERLIN 28—La *Gazette de Cologne* dit : "Après que le renouvellement de l'alliance centrale en Europe aura rétablie l'équilibre des forces de la Méditerrannée avec l'approbation de l'Angleterre, celle-ci prendra certaines mesures pour coopérer à la paix générale pour certaines éventualités. Le résultat des négociations de l'Angleterre sera que la Turquie devra être protégée et rendue inviolable.

Le *Nachrichten* dit que Bismarck en expliquant au czar les dernières phases des relations entre l'Allemagne et la Russie mentionne les dépêches forgées mais ne les imputent pas à une clique de la cour. La responsabilité de ces faits n'existe, dit-il, que pour la *Gazette de Cologne*.

Manifestation anti-parnelliste

PARIS 28—Pendant un concert donné par M. Lamoureux hier soir, une rhapsodie d'airs irlandais a été accueillie par les cris de "A bas Parnell."

Stanley au Congo

LONDRES 28—Le major Barthelot, déclare dans une lettre datée du Haut Congo, le 17 août, que Stanley et tous les membres de son expedstion, étaient fort bonne santé le 2 juillet. Le camp du major a été approvisionné et ses relations avec les indigènes sont des plus cordiales. Une bande d'arabes maraudeurs est venue s'établir dans les environs. Le major ne sait encore, si ce sont les porteurs promis par Tippoo Tib, il est prêt à suivre Stanley aussitôt après l'arrivée de ces porteurs.

Taxation

LONDRES 28—On propose d'augmenter l'effectif de la police de Londres en conséquence des fortes taxes imposées sur les hommes.

La reine Victoria

LONDRES 28—La reine Victoria est de retour de son château Windsor, en Ecosse.

Lord et lady Dalhousie

LONDRES 28—La mort de lord Dalhousie à Londres au Havre, quelques heures d'intervalles entre le décès de son épouse a créé sensation ici et pendant un certain temps l'on crut à un suicide. Il a été prouvé cependant, par les médecins qui ont fait l'autopsie que lord Dalhousie était mort d'apoplexie. Il était en apparence, en bonne santé lorsqu'il se retira à sa résidence jeudi soir ; mais il fut frappé d'apoplexie peu après son coucher et il ne s'est jamais relevé de l'attaque. Lord Dalhousie était un chaud partisan de Gladstone et après la mort de lord Holverton, c'est la plus grande perte que le parti libéral ait faite depuis plusieurs années.

LONDRES 28—On dit que la cause de la mort de lord Dalhousie a été l'empoisonnement du sang.

Les fausses lettres de Wilson

LONDRES 28—Le correspondant du *Post* à Paris déclare connaitre la vraie histoire des fausses lettres produites par Wilson. Voici ce qu'il en dit : "Tous les documents saisis à la demeure de Mme Limouzin ont été soumis au président Grévy qui détruisit deux lettres, parce qu'elles contenaient les deux mots "Grévy et moi." Lorsque le parquet eut découvert cette soustraction, une scène assez violente se passa au palais de l'Elysée. Deux autres lettres furent écrites pour remplacer au dossier celles qu'on avait fait disparaitre."

On annonce que le baron Sellières va partir pour Paris où il va témoigner contre M. Wilson.

La révolte au Soudan

LE CAIRE 28—Les Soudanais qui menaçaient Sanass, se sont repliés sur le gros des troupes des rebelles. Les partisans du Mahdi s'avancent, dit-on, sur le Nil.

La bourse

PARIS, 28—Les prix de la bourse, durant la semaine dernière, se sont maintenues remarquablement fermes, en dépit de la crise polique. La nouvelle de la demission de M. Grévy raffermit les rentes.

Répression des troubles

LIMERICK, 28—Une tentative faite en cette ville hier pour tenir une grande démonstration en l'honneur des martyrs de Manchester, Allen, Markin et O'Brien, a été supprimée par la police. La foule fut dispersée. Les troupes occupent maintenant les postes les plus dangereux. Le maire et d'autres officiers municipaux sont activement engagés à pacifier le peuple.

Parlement italien

ROME, 28—Dans la chambre des députés, aujourd'hui, MM Burghi et Socchi interpellèrent le gouvernement au sujet des demandes faites pour la restauration du pouvoir temporel du Pape. Le ministre Zanaredelli répondit que les avocats de la couronne étaient d'opinion que ces demandes n'incriminaient pas les signataires. Il pouvait en être autrement pour les lettres de ceux qui exigent clairement que le pouvoir temporel soit restauré. Le ministre considère inopportun cependant de sévir contre ces derniers. En ne faisant point attention à ces individus, le gouvernement montre par là la grande liberté dont jouissent ses ennemis rend leur mouvement impopulaire.

Accident

LONDRES, 28—Une explosion eut lieu, ce matin, dans une mine de charbon, où 560 hommes étaient dans la fosse.

La détonation partit et il sembla alors qu'aucun des mineurs ne put s'échapper. Durant la journée, cependant, 220 d'entre eux trouvèrent une issue par une ancienne trouée. Les autres sont encore dans la mine. Les recherches que l'on a faites jusqu'ici n'ont point réussi à les retirer de leur tombeau. On croit cependant qu'ils sont tous vivants.

LONDRES, 28—Les mineurs ensevelis dans leur mine de charbon, furent retirés sains et saufs, cette après-midi.

Parlement espagnol

MADRID 28—Les Cortès seront ouverts par la reine régente qui sera accompagnée du jeune roi Alphonse XIII.

Suicide d'un juge

SAINT-PETERSBOURG, 28—Un juge Russe s'est suicidé, hier, en se noyant à la Ganroy, parce que la police le soupçonnait d'être complice d'importantes intrigues politiques.

Mariage fashionable juif

PARIS, 28—La fille du grand Rabbin, de Paris, Zadockhan, doit se marier le 6 décembre avec le rabbin Israel Levy. La cérémonie sera des plus belles.

Villégiature de San Rémo

SAN RÉMO, 28—Le temps à San Remo est beau. Le prince héritier d'Allemagne fit une longue promenade aujourd'hui. On adoptera un autre traitement pour la maladie du prince. A part du régime que doit suivre le malade, on fera pour ses aliments l'exclusion complète du sucre.

Echanges de courtoisies

BERLIN, 27—M. C. Coleman premier secrétaire de l'ambassade américaine, a envoyé au nom des américains résidents à Berlin, qui avaient pris part au dîner du jour d'action de grâces, une dépêche exprimant les plus grandes sympathies au prince héritier d'Allemagne. Son Altesse Impériale a répondu par le comte de Kadolinski, aux américains les remerciant de leur message de sympathie concernant sa santé et aussi touchant le fait que M. de Bismark ne voulait pas se rendre à San Remo par suite de mal-intelligence avec la famille royale. Les relations entre le prince héritier et le chancelier de l'empire sont excellente.

Arrivages

AMSTERDAM, 27—Le vaisseau "Edam" est arrivé de New-York.

ANTWERP, 29—Le navire "Jan Breydel" est aussi arrivé de New-York.

HAVRE, 27—"La Bourgogne" est arrivé de New-York.

Les Anglais en Abyssinie

LONDRES 23—Il est rumeur à Aden que Kassala ne permet pas à l'ambassade anglaise de quitter l'Abyssinie, mais qu'il a consenti à faire parvenir à la reine Victoria les lettres du roi Jean.

Déclarations

PARIS, 28—Des orléanistes proéminents, qui viennent d'arriver d'Angleterre, nient avec indignation que leur parti soit, en aucune manière, responsable pour les falsifications révélées par la *Gazette de Cologne*.

Crise politique

PARIS, 28—A la chambre des députés, aujourd'hui, M. Rouvier proposa un ajournement des procédés de la chambre jusqu'à jeudi ; il dit qu'alors le gouvernement fera une communication importante.

PARIS, 28—M. Clémenceau, dans une entrevue avec M. Floquet, a fait ressortir l'inopportunité de diviser le vote radical entre M. Floquet et M. de Freycinet. M. Floquet a répondu qu'il n'a jamais désiré s'offrir comme candidat à la présidence, ni qu'il refuse à se mettre sur les rangs. Il laisse son choix, dit-il, à la discrétion de ses amis, qui en sont entièrement responsables.

PARIS, 28—M. Paul Déroulède déclare qu'il convertira la "ligue patriotique" en société révolutionnaire si M. Ferry est élu président de la République.

PARIS, 28—Treize députés et sénateurs ont eu une entrevue avec le président Grévy aujourd'hui, et ont dit qu'ils étaient prêts à s'unir à un nouveau cabinet. Ils ont entrepris d'obtenir une dissolution du parlement par le sénat, et ils engagèrent le président Grévy de rester à son poste afin de sauver la France des dangers qui la menacent. La réponse du président n'est pas encore connue.

Délégués anglais

LONDRES, 28—La réception des délégués d'arbitrage international aux Etats Unis est suivie ici avec beaucoup d'intérêt. Même les conservateurs qui ont toujours été considérés comme leurs adversaires ne sont pas défavorables aux délégués. Le *Daily News* dit : Le nombre des membres du parlement qui ont signé la mémoire d'arbitraire n'est pas seulement considérable, mais représente la meilleure partie de la chambre des communes. Il n'y a pas de nations qui peuvent mieux préparer les voies à un mouvement de paix. Un seul mot des Etats-Unis lorsqu'ils semblèrent un jour épuisés, suffit pour engager Napoléon à retirer tout soldat français du Mexique. Un peuple aussi fort peut être en mesure de devenir un grand facteur pour la paix. Il n'y a que des relations de la plus grande cordialité entre les deux nations, et tout ce que le monde connait du président Cleveland justifie amplement la présomption qu'il se considérera trop heureux d'accorder son appui au projet de l'arbitrage.

Réconciliation de Clémenceau et Boulanger

PARIS, 28—M. Clémenceau et le général Boulanger se sont réconciliés ; ils ont déjeuné ensemble hier.

Autre scandale de décorations

PARIS 28—Le colonel Webb, un américain qui réside à Paris, a refusé, par suite des récents scandales, d'accepter la croix de l'ordre espagnol d'Isabelle la catholique, pour laquelle il avait promis de payer $700. A la suite de ce refus, ceux qui avaient obtenu pour lui la décoration ont intenté contre lui une action en recouvrement de la dite somme de $700. La cause a été jugée samedi et le tribunal a rejeté les conclusions de la demande parce que le contrat est immoral.

Suicide

SAINT PETERSBOURG 28—Un juge russe s'est suicidé en se jetant dans la rivière à Tagawro, hier, par crainte de la police qui le soupçonnait d'intrigues politiques.

COURRIER DE MONTREAL

—Il y a actuellement 104 femmes qui suivent les cours de l'université McGill.

—L'action en libelle prise par M. Benoit Bastion contre le *Monde* a été réglée à l'amiable.

—Un vieillard du nom de Pelletier s'est marié, à l'église Sainte-Brigide, pour la septième fois.

—L'ex-échevin Rousseau conteste l'élection de l'échevin Gauthier, pour le quartier d'Hochelaga.

—De riches capitalistes de Montréal doivent établir, aux Trois-Rivières, un grand entrepôt de charbon.

—M. A. C. Daquette, agent, poursuit en dommages pour $5000 M. Ed. Gauvreau, tailleur, pour fausse arrestation.

—L'action intentée par M. J. Charlebois contre la corporation de Montréal pour $3,183 a été réglée, la ville payant $100 et les frais.

—La police est à la recherche d'un nommé Carmichael, qui a, paraît-il, laissé sa femme et ses enfants sans ressources à Glasgow.

—Joe Beef s'est inscrit en tête de la liste de souscriptions ouverte en faveur de Canovan, blessé chez lui dernièrement. Il a souscrit la somme de $5.

—On doit faire prochainement en cette ville, devant le comité du feu, l'essai de l'échelle à incendie inventée par M. Laforce Langevin, de Québec.

—John Cummins, soupçonné d'avoir volé une montre à M. Joseph Giroux, il y a une quinzaine de jours, a été arrêté. Il a plaidé coupable et a été condamné à quatre mois de prison.

—William Cleary et James Macdonald ont été condamnés à $20 d'amende chacun par le Recorder pour assaut sur le constable Taylor. Ce dernier a reçu des blessures graves.

—L'honorable juge Jetté a rendu jugement, hier, dans une cause de Moore contre Evans, action en dommages pour inexécution de bail. Le demandeur a obtenu $3,000 de dommages.

—Jeudi prochain, premier décembre, sera chanté à l'église Sainte-Brigide, à neuf heures, le grand service solennel de la collecte pour le repos des âmes des personnes qui ont contribué à cette belle œuvre.

—Il y a eu 114 enterrements durant la semaine dernière, dont 84 au cimetière catholique et 30 au cimetière protestant. On a constaté 28 cas de diphthérie, 4 du croup, 1 des fièvres typhoïdes et 1 de la rougeole.

—Joseph Sénécal, boucher à l'emploi de M. Israel Pelletier, coin des rues Montcalm et Lagauchetière, a fait arrêter son patron sur l'accusatien d'assaut. L'accusé a fait arrêter son employé à son tour pour défection du service.

—Le port est désert. Les derniers vapeurs océaniques descendent vers le golfe. La flotte de la compagnie Richelieu est dans ses quartiers d'hiver à Sorel. Le "Longueuil" seul relie Montréal à la rive sud du Saint-Laurent.

—Les commis-voyageurs vont célébrer leur fête annuelle par un banquet qui aura lieu le soir du 22 décembre prochain. Les commis-voyageurs absents ce jour-là de Montréal pourront venir en ville par le Pacifique et le grand Tronc à moitié prix.

—Les jeunes gens qui fréquentaient l'église Saint-Pierre ont commencé les exercices de la retraite annuelle prêchée par le R. P Drouet, supérieur de la maison des RR. PP. Oblats à Montréal. L'exercice du matin est à 5½ heures et l'exercice du soir à 7½ heures.

—Joseph Alysi, jeune homme de 15 ans, employé à la pharmacie Contant et Cie., rue Notre-Dame, a été arrêté sous accusation de vol d'argent au préjudice de ses patrons. Il a avoué avoir volé $50 à différentes époques et a été condamné à 3 ans d'école de réforme.

—Le procès par jury de McRae contre la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique s'est ouvert hier, en cour Supérieure, présidée par l'honorable juge Davidson. Le demandeur en cette cause réclame $22,000 de dommages, alléguant que la compagnie l'a empêché de faire un commerce légitime sur sa ligne et l'a chassé deux fois de ses chars, quand il était porteur d'un billet de passage régulier. Un jury anglais a été assermenté.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par MM. L. J. FORGET & CIE., courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1715 rue Notre-Dame, Montréal.

MONTREAL, 28 NOV. 1887.

STOCKS	Valeur des parts	Dernier dividende semi-annuel. Pour cent.	Vendeurs Pour $100	Acheteurs Pour $100
BANQUES				
Banque de Montréal	$200	7	213	212
Banque Ontario	100	3½	112	110
Banque du Peuple	50	3	100	97½
Banque Molson	50	4	139	132½
Banque de Toronto	100	6	190	185
Banq. Jacques-Cartier	25	3	85	77½
Banque des Marchands	100	3½	125	123¼
Banque de Québec	100	3½		110
Banque Nationale	100	2		
Banq. des Tow. de l'Est	50	3½		118
Banque Union	60	3	95	
Canadian B'k of Com	50	3½	115¾	114½
Federal Bank	100	3		
Imperial Bank	100	4		
Dominion Bank	50	5		
Banque d'Hamilton	100	4		
Banque Standard	50	3½		
Banque Hochelaga	100	3	100¾	93
Banque Ville-Marie	100	3½		
DIVERS				
Intercolonial Coal Co	100	2-3 m.		
Montreal Tel. Co	40		95½	94
Dominion Tel. Co	100	2-3 m.		
Rich. & Ont. Nav. Co	100	3	42½	42¼
Montreal Street R'y Co	50	5	230	222
Montreal Gas Co	40	6	198	196½
Canada Cotton Co	100	1½-3m	60	
Montreal Cotton Co	100	2-3 m.	96	
Dundas Cotton Co	100		60	40
Hochelaga Cotton Co	100	2½-3m	129	122½
Stormont Cotton Co	100		80	
Merchants Manf'g Co	100			
Royal Can. Ins	25	3		
Mont'l Loan & Mort. Co	100	3		
Canada Shipping Co	100			
Canada Paper Co	100	5		127½
Guarantee Co	100			
Burland Lith. Co	100			
Dom. Cattle Co	100			
Qu'Appelle Farm Co	50			
Can. N. W. Land Co	£5		48½	48
Bell Telephone Co	$100	2.3 m.		
Accident Ins. Co	100			
Canadian Pacific R'y	100	1½	54¼	51
St. Paul, Minn. & Man.	100	2½-3m		
Ontario & Quebec R'y	500			
Paton Manf'g Co	100			
Montreal 4 p. c. Stock				
Montréal 6 p. c. Stock				
Canada Cotton bonds			101	
Montreal Cotton bonds			107	
Dundas Cotton bonds				
Champ. & St. L. bonds				
Canada Central bonds				
Can. Pac. land bonds				
Inter. Coal bonds				
Harbor 6½ p. c. bonds				
" 6 p. c. bonds				
" 5 p. c. bonds				

AVANT-MIDI

200 parts.	Banque de Commerce	à	115
50 "	North West Land Co	à	47¾
130 "	Cie Nav. Richelieu et Ontario	à	41½
5 "	do do	à	41¼
50 "	do do	à	42¼
25 "	do do	à	42
35 "	Montreal Gas Co	à	198

APRES-MIDI

50 parts.	Banque de Montréal	à	213
20 "	Banque du Peuple	à	93
35 "	Banque des Marchands	à	121
45 "	Cie Nav. Richelieu et Ontario	à	42¼

MARCHÉ DE GROS

Montréal, 28 Novembre 1887.

GRAINS, FARINES, ETC.

Patente d'hiver	$4 25 à 4 60
Patente du printemps	4 40 à 4 60
Extra Superieur de choix	4 05 à 4 25
Extra	3 80 à 3 90
Superfine	3 15 à 3 65
Forte de boulanger	4 15 à 4 40

EN SACS D'ONTARIO

Extra	1 80 à 1 95
Superfine	1 35 à 1 70
Forte de boulanger de la ville (en sacs de 140 lbs) par 196 livres	4 40 à 4 50
Farine d'avoine, en barils	4 00 à 4 25
Farine d'avoine granulée, en barils	4 25 à 4 50

Quantité de produits reçus hier :

	G.-T.	P.C.
Ble, minots	.....	18,600
Pois, minots	400	.....
Avoine minots	.....	600
Orge, minots	500	.....
Fleur, barils	1,060	500
Beurre, tinettes	305	.....
Cuir, rouleaux	17	.....
Whiskey, esprit de vin, fûtes	177	.....
Tabac, paquets	.....	27

Reçu à Montréal, par chemins de fer et le canal, pour la semaine terminée le 26 Novembre :

	G.-T.	P. C.	Canal.	Total
Blé, minots		107,100	224,567	331,667
Pois, minots	1,600			1,600
Avoine, minots	1,950	2,400	262	4,612
Orge, minots	1,000	1,800		2,800
Fleur, barils	5,450	5,875		11,325
Farine d'avoine, brls.	250	145		395
Potasse, pots	17	5		22
Œufs			6	6
Beurre, tinettes	1,207		6	1,213
Fromage, boîtes	3,378	250	1,661	5,289
Lard, barils	100			100
Viande en conserve	7,073			7,073
Cochons apprêtés	710			710
Cuir, rouleaux	203			203
Peaux crues	122			122
Whiskey et esprit de vin, fûtes	344			344
Tabac, paquets		112		112

En magasins aux dates ci-dessous mentionnées :—

	26 Nov. 1887	19 Nov. 1887	27 Nov. 1886
Blé, minots	118,411	129,778	129,476
Blé d'Inde, minots	6,119	3,823	....
Pois, minots	61,060	117,611	83,588
Avoine, minots	113,720	59,621	51,323
Orge, minots	19,913	16,800	49,719
Riz, minots	7,209	7,209	19,382
Farine, barils	31,532	32,673	38,077
Farine d'avoine min	250	260	130
Farine de blé d'Inde	....	....	11

PROVISIONS LOCALES

Lard canadien, par baril	$ 0 00 à 17 00
Lard pour aliments, de l'ouest, b.	0 00 à 16 50
Lard de l'ouest, le baril	17 50 à 17 75
Lard léger pour aliments, le baril	0 00 à 0 00
Bœuf pour aliments, le baril	0 00 à 0 00
Bœuf indien pour aliments	0 00 à 0 00
Jambon, la lb.	0 11½ à 0 12
Jambon sous canvas, la lb.	0 00 à 0 00
Saindoux de l'ouest, en seaux, lb	0 09½ à 0 09½
Saindoux canadien, en seaux	0 00 à 0 00
Lard fumé, la lb.	0 10½ à 0 11
Epaules	0 00 à 0 10
Suif raffiné, la lb.	0 00 à 0 04½

BEURRE

	c.	c.
Crêmerie	20	à 22½
Townships	17½	à 20½
Morrisbourg	17	à 20
Brockville	16½	à 19½
De l'Ouest	15	à 18

FROMAGE

Le meilleur de septembre	11¾ à 11¼
Le meilleur d'août	11⅛ à 11¼
Bon	10¾ à 10¼
Qualité moyenne	9 à 9½

MARCHÉ DE DÉTAIL

Farines et Grains

Farine de blé, par 100 lbs	$2.00 à 2.30
Farine de Sarasin, par 100 lbs	1.90 à 2.00
Farine d'Avoine, par 100 lbs	2.00 à 2.90
Farine de Blé-d'Inde, par 100 lbs	1.25 à 1.30
Moulée, par 100 lbs	1.20 à 1.40
Son, par 100 lbs	0.00 à 0.80
Avoine, par sac	0.90 à 1.10
Pois, par minot	0.85 à 0.95
Blé-d'Inde, par minot	0.95 à 1.05
Fèves, par minot	1.00 à 1.40
Sarasin, par sac	0.85 à 0.95
Graine de lin	0.00 à 1.20

Légumes

Patates, le sac	$0 80 à 0 90
Choux, la pièce	0 04 à 0 06
[illegible], la douz	0 30 à 0 45
Haricots, le minot	0 50 à 0 00
Betteraves, le minot	0 00 à 0 50
Oignons, le minot	0 75 à 1 00
Végétaux oléagineux, la pièce	0 10 à 0 00
Céleri, la douzaine	0 30 à 0 40
Citrouilles, la pièce	0 00 à 0 00

Produits de la Laiterie

Beurre de choix, par lb	$0 30 à 0 35
Crémerie	0 25 à 0 30
Beurre en tinette	0 16 à 0 18
Fromage	0 15 à 0 16
Œufs frais, la douzaine	0 23 à 0 25

Viandes

Bœuf de choix, la lb	$0 12 à 0 15
Bœuf commun	0 10 à 0 12
Mouton, la lb	0 10 à 0 12
Veau, la lb	0 07 à 0 12
Lard, la lb	0 09 à 0 10
Jambon, la lb	0 11½ à 0 13
Saindoux, la lb	0 00 à 0 10
Saucisse, la lb	0 10 à 0 00
Porc apprêté, par 100 lbs	6 50 à 7 00

Volailles

Poules, le couple	$0 40 à 1 20
Canards, le couple	0 70 à 0 80
Poulets, le couple	0 40 à 0 75
Dindes, le couple	1 60 à 2 20
Oies, le couple	1 50 à 2 50
Pigeons, le couple	0 30 à 0 40

Fruits

Pommes, le baril	$2 75 à 3 50
Citrons, la boîte	3 50 à 4 00
Atocas, le gallon	0 00 à 0 30
Raisin vert, la livre	0 00 à 0 00

Poisson

Brochet, la lb	0 00 à 0 00
Morue, la lb	0 06 à 0 08
Hadoc, la lb	0 06 à 0 08
Flétan	0 10 à 0 00
Hadoc fumé	0 00 à 0 10
Homard, la lb	0 00 à 0 00
Eturgeon, la lb	0 00 à 0 15
Poisson blanc	0 00 à 0 15
Doré des lacs	0 00 à 0 10
Doré de rivière	0 00 à 0 10
Saumon frais	0 12 à 0 15
Hareng frais, gros, la douz	0 20 à 0 25
do petits, la douz	0 12 à 0 15
Anguille salée, la paire	0 25 à 0 30
Barbotte préparée	0 00 à 0 10
Maskinongé	0 00 à 0 00
Macquereaux	0 08 à 0 15
Perchaude (la douzaine)	0 20 à 0 25
Carpes	0 15 à 0 20
Lacaiche	0 20 à 0 25
Huîtres, la pinte	0 00 à 0 00

MARCHÉ D'OTTAWA

Farine No 1, par baril	$4 50 à 4 70
Farine forte de boulangers	4 75 à 5 00
Farine extra	5 50 à 5 75
Farine de sarasin	3 50 à 3 75
Farine d'avoine	4 00 à 4 25
Farine de blé-d'inde	3 25 à 3 55

GRAINS

Blé, le minot	0 50 à 0 00
Avoine	0 00 à 0 34
Blé-d'inde	0 00 à 0 00
Pois	0 50 à 0 55
Fèves	1 00 à 1 25
Sarasin	0 45 à 0 50
Orge	0 00 à 0 60
Seigle	0 00 à 0 00

LEGUMES

Patates, la poche	0 75 à 0 85
Navets, le sac	0 30 à 0 42
Betteraves	0 30 à 0 40
Choux, la douzaine	0 25 à 0 30
Pommes, le sac	0 00 à 1 00
Raisins, la livre	0 00 à 1 00
Tomates, le minot	0 00 à 0 50
Pommettes, le sac	0 00 à 0 50
Melons	0 15 à 0 25

VOLAILLES

Poulets, le couple	0 45 à 0 60
Poules, la pièce	0 40 à 0 50
Canards	0 60 à 0 75
Dindes, la pièce	0 75 à 1 25
Oies	0 50 à 0 70

VIANDES

Bœuf, les 100 livres	3 50 à 5 50
Lard	7 50 à 8 00
Veau, au quartier	0 05 à 0 07
Mouton do	0 06 à 0 08
Vaches à lait	23 00 à 23 00

DIVERS

Œufs	0 16 à 0 17
Beurre, en pain	0 23 à 0 25
do en seau	0 15 à 0 22
Fromage	0 13 à 0 15
Suif brut, la livre	0 04 à 0 05
Suif fondu	0 07 à 0 08
Saindoux	0 10 à 0 13
Sucre d'érable	0 10 à 0 12
Miel, la livre	0 12 à 0 13
Sirop d'érable, le gallon	0 00 à 1 00
Foin, la tonne	8 00 à 10 00
Paille	5 00 à 6 00

IMPERIAL
CREAM TRADE MARK TARTAR
BAKING POWDER

La plus PURE, la plus FORTE, la MEILLEURE
NE CONTIENT NI
Alun, Ammoniac, Chaux, Phosphates, ou autres matières nuisibles.

E. W. GILLETT, TORONTO, ONT. CHICAGO, ILLS.
Fabr't de la "Celebrated Royal Yeast Cakes."

THE COOK'S FRIEND BAKING POWDER.

OU LA POUDRE A PATISSERIE

A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montréal en 1880 et 1881 ; Médailles de bronze obtenues à Toronto en 1880, à Montréal en 1881.

Elle est composée d'ingrédients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, la Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme un ARTICLE TRES-UTILE DANS TOUT MENAGE ET AUQUEL ON PEUT ACCORDER TOUTE CONFIANCE.

Manufacturée seulement par le propriétaire de la marque de commerce.

En vente chez tous les Marchands respectables.

DÉCOUVERTE PLUS d'ASTHME
POUDRE CLÉRY — Se vend partout.

MOULINS A ROULEAUX "VICTORIA"

T. & W. BOLDUC, PROPRIETAIRES
VALLEYFIELD, P. Q.

Manufacturiers de Fleur faite de Blé choisi de l'Ouest, ainsi que de Fleur "Graham," Blé cassé, Fleur d'Avoine, de Blé d'Inde, de Sarasin et Son, Moulée, Gru, etc., etc.
En gros et en détail. Une commande est sollicitée
284-sm

MANUFACTURE COSSETTE

OCTAVE COSSETTE, entrepreneur et manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, etc ; Moulins à scier, à raboter, à tourner, etc, et chaufferie ; Clos de Bois de Sciage de toutes espèces et qualités, préparé ou brut, Valleyfield, P. Q. 275

BELANGER & PREFONTAINE

SUCCESSEURS DE FEU EMILE PROVOST

Marchands de Bois de sciage ; Moulin à scier et moulin à planer ; Manufacturiers de Boites, Bois de dimension, Bois de sciage, lattes et Bardeaux, Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc, etc.
Bureau, Clos et Moulins : Partie ouest de la "Dam" du gouvernement, Valleyfield, P. Q.
285

SERVICE D'HIVER
DE LA
Hansa Steamship Company
ET LA
WHITE CROSS LINE
DE ANVERS
Sous contrat avec le gouvernement fédéral

Les steamers des lignes ci-dessus voyageront pendant l'hiver, à intervalles réguliers, entre Hambourg, Anvers et Halifax, N. E., et Saint-Jean, N. B. :—

Le SS. WANDRAHM partira de Anvers pour Halifax, N. E., et Saint-Jean, N. B., vers le 5 Décembre ; de Saint-Jean, N. B., pour Hambourg, vers le 26 Décembre.

Connaissements directs fournis à Hamburg et Anvers pour des points à l'Est et à l'Ouest.
Pour avoir de plus amples renseignements quant au tarif pour le transport des voyageurs et des marchandises, s'adresser à

AUGUST BOLTEN, Hambourg,
GRISAR & MARSILY, Anvers,
Agents pour la Cie Hansa
STEINMANN & LUDWIG, Anvers,
Agents pour la White Cross Line.
Ou à MUNDERLOH & Cie,
Montréal
Agents généraux au Canada.

FRANCE--CANADA

LIGNE BOSSIERE

Sous contrat avec le Gouvernement du Canada.

LES NAVIRES PARTIRONT DU
HAVRE POUR MONTREAL
Tous les 20 jours.

Les vapeurs de la ligne susdite partiront aux dates suivantes :
Le SS. COMTE D'EU de Montréal pour le Hâvre, le 13 Août.
Le SS. PANAMA, de Montréal pour le Hâvre, le 3 Septembre.
L'IBERIA partira de Montréal pour le Hâvre le 22 Septembre.
Le HENRI IV partira de Montréal pour le Hâvre le 8 Octobre.
Des connaissements directs sont obtenus au Hâvre pour n'importe quel point à l'est et à l'ouest du Dominion ; à Montréal, pour tous les points de France et d'Europe, Saint-Pierre Miquelon et Saint-Malo.
Pour le fret et le passage, s'adresser à

BOSSIERE FRERES & CIE, Hâvre,
BOSSIERE FRERES & CIE, Montréal
209 rue des Commissaires,
291 Harbor Chamber.

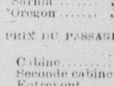

Vapeurs de la Malle Royale
DOMINION
Service de Liverpool

DATES DES DÉPARTS

	De Portland	D'Halifax
*Vancouver	Jeudi, 24 Nov.	Samedi, 26 Nov.
*Sarnia	Jeudi, 8 Déc.	Samedi, 10 Déc.
*Oregon	Jeudi, 22 Déc.	Samedi, 24 Déc.

PRIX DU PASSAGE DE PORTLAND OU D'HALIFAX A LIVERPOOL

Cabine ... $50, $65 et $75
Seconde cabine ... $30
Entrepont ... Au plus bas prix.

Le *Vancouver* est éclairé à la lumière électrique.

Pour billets de passage ou le transport des marchandises, s'adresser à Londres à Mellwraith, McEachran & Co, 5 Fenwhich St., à Liverpool, à MM. Flinn, Main et Montgomery, 21 James Street ; à Québec, à M. W. M. Macpherson ; à tous les bureaux du Grand Tronc, ou à

W. D. O'BRIEN, 143 rue Saint Jacques.
DAVID TORRANCE et Cie,
190-a Exchange Court, Montréal

New England Paper Co.

BUREAU ET ENTREPOT:
21 ET 23, RUE DE BRESOLLES
MONTREAL

Demandez nos Echantillons

COMPAGNIE D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE
'North British and Mercantile"
Fondée en 1809.

RESSOURCES DE LA COMPAGNIE:
Capital autorisé ... £3,000,000 Stg.
do souscrit ... 2,500,000 "
do payé ... 625,000 "
Fonds et réserves du feu, au 31 décembre 1883 ... 1,592,235 "
Fonds des annuités et de la vie ... 3,841,194 "
Revenu : Branche du feu ... 1,186,865 "
Branches des annuités et de la vie ... 551,307 "

AGENTS DANS TOUTES LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA
Bureau principal pour le Canada: No 78 rue Saint François-Xavier, Montréal.

THOMAS DAVIDSON, Directeur-Gérant. P. R. FAUTEUX, GUSTAVE FAUTEUX, Sous-Agents.
110

The Liverpool & London & Globe
COMPAGNIE D'ASSURANCE

ACTIF, - - - - $31,000,000

Montant placé au Canada, $900,000

DIRECTEURS AU CANADA:
HON. HENRY STARNES, Président
THOS. CRAMP, Ecr., Vice-Préside
THEODORE HART, Ecr. A. HOOPER, Ecr.
EDMOND J. BARBEAU, Ecr.

Assurances contre le feu prises aux taux les plus modérés.

CYRILLE LAURIN, Agent de la cité. G. F. C. SMITH, Sec.-résident.

Bureau principal et succursale au Canada:
16 PLACE-D'ARMES 16
MONTRÉAL

Dans la Capitale

Au bazar

Le Bazar St Patrice s'est terminé hier soir. Le résultat du vote pour le candidat le plus populaire à la mairie a été comme suit : Maire Stewart, 1513 ; échevin Brown, 784 ; échevin Gordon, 228. Le maire actuel a donc été l'heureux vainqueur et a gagné par le fait une canne à pommeau d'or d'un grand prix.

Quarante heures

La vaste Basilique était bien remplie ce matin à l'occasion de la clôture solennelle des Quarante heures. M. l'abbé Campeau officia durant la pieuse cérémonie.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes accompagnés de leurs élèves assistaient à ces exercices.

La coupe du bois

Ci-dessous nous publions un état des diverses quantités de bois coupées par les différentes sociétés des Chaudières durant la saison dernière, ce qui accuse une diminution de 14 pour cent sur la coupe de l'année 1886, qui a été la plus considérable depuis près de 20 ans :

Bronson & Weston, 65,000,000 pieds. J. R. Booth, 70.000.000 pieds. E. B. Eddy M'fe Cie, 69,000,000 pieds. Perley & Pattee, 70,000,000 pieds. Hurdman & Cie, 56,000,000 pieds. Grier & Cie, 35,000,000 pieds.

Atelier de peintre

MM. les marchands et autres qui désireraient faire exécuter une jolie enseigne d'un patron nouveau et du dernier goût, de même que des travaux se rattachant à la branche de peinture, décorations extérieures et intérieures de maisons, magasins. fresques, ornements de fantaisie, blanchissage, etc., ne devront pas manquer de donner leur ordre à l'établissement de M. Ed. Limoges, No. 167 rue de l'Eglise, où tout travail est garanti et fait sous la surveillance du maître par des ouvriers de première classe.

19 Nov. 1 an

Funérailles

Sa Grandeur Mgr l'archevêque Duhamel a présidé hier matin, à 6.30 hrs, dans la chapelle du couvent des dames du Bon Pasteur aux obsèques de la Rvde Sœur Marie de l'Incarnation, décédée à l'âge de 72 ans. Les restes mortels ont été déposés dans le cimetière du couvent.

Comités Civiques.

Cet après midi, à 4 heures, aura lieu une réunion du comité des propriétés, sous la présidence de M. l'échevin Durocher.

Ce soir, à 7 heures, réunion du bureau de santé.

Les comités des travaux, du feu et de l'éclairage s'assembleront, demain soir, à 8 heures.

Ce soir, à 8 heures, nouvelle réunion du comité d'enquête sur l'aqueduc.

Aux amateurs de Tabac Canadien, Tabac Cauel et Petit Havana ! Allez chez Fortin et Lavoie 26, rue Rideau.

Ottawa, 22 Nov. 1887—1a.

Commissaire des licences.

Le club national supporte la candidature de M. Ludger Chevrier et M. Bronson M. P. P., celle de M. E Lillane. A qui le triomphe ?

Les comités du parti libéral, notamment les officiers et le président du club national d'Ottawa, ont voulu imposer un candidat de leur choix pour la charge de commissaire des licences. Ces messieurs se sont rendus, paraît-il, auprès de M: Bronson, M. P., pour lui démontrer que M. E. Leblanc ne devrait pas être choisi. Nous ne savons pas exactement ce qui s'est passé, mais on dit que les membres de cette importante députation n'ont pas eu de M. Bronson l'accueil qu'ils s'attendaient d'avoir.

Beau succès.

Les commissaires de l'église St. Jean-Baptiste, côte Primrose, ayant décidé de faire construire un superbe autel au prix de $2,000, tout récemment, ont ouvert des listes de souscription et dans quelques jours, nous assure-t-on, le montant nécessaire sera réalisé. Cela fait honneur à la belle paroisse St. Jean-Baptiste, qui marche de succès en succes.

Personnel

M. Guilbeault, député de Joliette, est en cette ville.

M. D. Girouard, deputé de Jacques Cartier, est arrivé ici pour plaider devant la cour Suprême.

L'hon. M. Lynch, commissaire des terres de la Couronne, est à l'hôtel Russell.

Le Général Middleton doit partir demain soir pour Winnipeg.

Le major Chapleau est retenu par la maladie à l'hôtel Russel.

On croit que dans le cas où M. O'Gara serait nommé juge de la cour du banc de la reine, M. N. A. Belcourt deviendrait magistrat de

Sur la rue

Il y a actuellement dans la prison d'Ottawa deux prisonniers attendant leur transport à la prison centrale de Toronto.

La compagnie de télégraphe du Pacifique Canadien a ouvert de nouveaux bureaux à Brighton et Goulburn, Ontario.

Le temps s'est remis au froid depuis hier soir.

Les fièvres ! Les fièvres ! Les fièvres ! Evitez-les en donnant votre commande au No. 534½, rue Sussex.

Les scieries de McLaren, à New Edinburgh ont été fermées, vendredi. La coupe de bois dans cet établissement a été de 225,000 billots durant la saison, à part, bien entendu la coupe du menu bois aux scies rondes et autres.

Il est probable que l'on érigera une glissoire à l'extrémité nord de la rue Sussex aussitôt que la glace se prise sur la rivière Ottawa.

Buvez l'eau pure de St. Léon et vous éviterez les fièvres typhoïdes. Bureau No. 534½, rue Sussex.

Les nouvelles tables horaires sur le chemin de fer Pacifique Canadien ont été mises en vigueur, hier.

Les opérations à la Ferme Expérimentale ont été suspendus jusqu'au printemps prochain.

C'est ce soir que s'ouvre les séances de l'association Littéraire St Patrice.

Evitez les fièvres typhoïdes en buvant la célèbre eau minérale de St. Léon, en vente au dépôt No. 534½, rue Sussex.

Ne pas oublier la grande représentation au Patinoir Royal, ce soir au bénéfice de Billy Mackay.

Le froid aura pour effet de chasser les fièvres qui sévissent encore à quelques endroits et il est le bienvenu.

Madame N. A. Savard donnera des leçons de piano à son domicile No 150 rue de l'Eglise. 28 11 87

Le conseil de comté s'assemblera le 6 décembre et la question du pont de Cummings y sera de nouveau débattue.

Séance de l'Union St Joseph, ce soir au lieu ordinaire.

Un fait incontestable ! Nommez-nous une personne qui boit l'eau pure de St. Léon, et qui est attaquée des fièvres typhoïdes. Bureau 534½, rue Sussex.

L'analyse de l'eau de l'aqueduc sera connue vendredi.

Le nouvel orgue de l'église St Patrice est excellent.

police.

Ce matin, vers les 10 heures, un attroupement s'est formé sur la rue Sussex où la police venait de ramasser une femme assez bien mise mais en état complet d'ébriété.

La nouvelle école séparée dans la paroisse St. Jean-Baptiste a été ouverte et le besoin en était tellement urgent que déjà les classes sont encombrées.

Le bassin du canal offre ce matin une surface unie qui sera bientôt couverte de patineurs, nous en avons la ferme conviction pour peu que le froid se continue.

Les funérailles de Jean-Baptiste Champagne ont eu lieu ce matin, à la basilique, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

ECHEVINS EN PERSPECTIVE

La lutte qui se prépare pour les premiers jours de Janvier 1888 au sujet des élections municipales sera assez vive, nous en avons nul doute, puisque déjà l'on commence à s'en préoccuper activement dans la plupart des quartiers. Dans tous les cas les candidats ne manqueront pas, comme on peut en juger par l'entrevue que nous rapportons aujourd'hui avec les messieurs dont les noms suivent :

M. A. A. Adam

Reporter—Avez-vous, Monsieur, l'intention de briguer les suffrages pour le Quartier Ottawa aux prochaines élections ?

Réponse—Mes amis sont en ce moment à me faire signer une réquisition à cette effet et tout me porte à croire que mes chances de succès sont considérables ; je me présenterai dans le but bien arrêté de travailler activement et énergiquement à protéger les intérêts des citoyens de la basse ville où je demeure et où je prétends demeurer longtemps. J'ai plusieurs questions très importantes à soumettre à l'électorat, questions d'un vif intérêt pour la basse-ville et le public en général. Donc, Monsieur, je me porterai candidat aux prochaines élections.

L'ex-échevin Laverdure

Mes amis me sollicitent fortement de me présenter de nouveau, au mois de janvier, et m'assurent que ma majorité sera considérable, en conséquence du grand nombre d'électeurs qui se sont abstenus de voter lors de la dernière élection. Je serai candidat pour la représentation du quartier By, et je compte sur l'appui de mes anciens électeurs de ce beau quartier.

M. P. H. Chabot.

Un nombre considérable de mes amis et des citoyens du quartier By, me sollicitent de me présenter aux prochaines élections, il est fort probable que j'accepterai car mes chances d'être élu sont nombreuses.

M. l'ex-échevin Lauzon.

On me presse fortement de me présenter comme candidat dans le quartier Ottawa et je ne puis résister à ce désir de la plupart de mes nombreux amis.

M. J. L. Olivier.

J'ai été vivement sollicité par des citoyens influents du quartier Ottawa, mais pour le moment je ne puis donner de réponse définitive à ce sujet. Mes amis n'ignorent pas que lors de ma résignation je leur ai promis de briguer de nouveau leurs suffrages lorsque l'état de ma santé le permettrait.

L'échevin Durocher.

Nul doute que je serai de nouveau candidat aux prochaines élections ; j'ai déjà travaillé avec avantage dans les intérêts du quartier que j'ai l'honneur de représenter et j'espère bien continuer à travailler de la sorte.

L'échevin Desjardins

Mon intention bien arrêtée est de me présenter de nouveau devant l'électorat, aux prochaines élections et tout me porte à croire que mes chances de succès sont des plus favorables, malgré toute l'opposition qu'on semble vouloir susciter dans le quartier Ottawa, si j'en juge d'après tous les aspirants qui brûlent du désir d'être échevins pour représenter ce beau quartier. D'ailleurs, on m'a fortement pressé de briguer de nouveau les suffrages des électeurs et je ne vois pas pourquoi, je ne me rendrais pas à cette demande.

L'échevin Larose

Je me porterai candidat au mois de janvier pour être de nouveau élu à la représentation du quartier By.

Je ne doute nullement que ceux de mes amis qui ont assuré le succès de mon élection récemment, me feront défaut dans un si court laps de temps. J'espère remporter l'an prochain, mon élection par une plus forte majorité encore.

M. A. L. Pinard

Malgré que j'aie été sollicité à maintes reprises par mes amis du quartier Ottawa, pour me porter candidat, je ne crois pas devoir accepter vu mes multiples occupations.

M. Geo. Philbert

Je ne cache pas que de tous côtés, depuis quelques jours, l'on me presse fortement d'accepter d'être candidat aux prochaines élections municipales en janvier 1888, mais je ne crois pas devoir faire droit à ces sollicitations pour cette fois encore.

CONSEIL DE VILLE.

A l'assemblée spéciale du conseil de ville, convoquée dans le but de s'occuper de la question d'annexion et tenue hier soir, étaient présents Son Honneur le maire et les échevins, Desjardins, Durocher, Larose, Gordon, Hutchison, Dalglish, Cox, Monk, Lewis, Borthwick, O'Leary, Whillans, Heney, O'Keefe, Bingham et Askwith.

Le greffier ayant déclaré M. A. C. Larose, l'élu du quartier By, ce dernier fut présenté à Son Honeur le maire par M. l'échevin Durocher et prononça en conséquence, son premier discours.

Après lecture du rapport du comité d'Annexion par le greffier les échevins Borthwick et Heney proposèrent que le Conseil se forme en comité pour la discussion du projet d'annexion avec Son Honneur le Maire au fauteuil.

L'échevin Monk, proposa, secondé par l'echevin Cox, que la première clause du rapport qui venait d'être soumis soit adoptée.

L'échevin Lewis se déclare fortement en faveur de l'annexion mais pas d'après le plan ci-dessus désigné.

Il est favorable à l'annexion de la cité avec Stewarton et Rochesterville, mais il est d'opinion que la ligne de division devrait être suivant la rue Maria et la Quatrième Avenue et de cette avenue à la rue Isabella. Il ne veut pas d'un plan qui sera sujet à être rejeté par la législature d'Ontario. Il propose en amendement, secondé par l'échevin O'Keefe, que les lignes qu'il vient de mentionner soient adoptées comme limites.

L'échevin Gordon croit que les districts suburbains n'ont pas demandé l'annexion et qu'il ne serait pas urgent de les forcer. Il ne voit pas l'utilité de cette annexion qui sera dispendieuse pour la ville et s'oppose à la motion et à l'amendement.

L'échevin O'Keefe est du même avis et croit que le conseil ne pourra qu'obtenir des renseignements sur cette question dont profiteront les membres du nouveau conseil. Il est d'opinion qu'on doit laisser cette question de côté.

L'échevin Desjardins dit que tous les efforts doivent être faits pour conserver à la ville une belle forme et croit que le plan d'annexion tel que soumis au conseil est le plus acceptable ; cependant il ne faudrait pas y adjoindre trop de lots vacants, car cela déparerait considérablement l'apparence actuelle de la ville.

Les échevins Cox et Whillans s'opposent aussi au projet disant qu'ils n'ont pas d'explications assez précises.

L'échevin Lewis propose ensuite, secondé par l'échevin O'Keefe, en amendement, que la rue Maria soit choisie jusqu'au chemin de la petite Chaudière longeant la Quatrième avenue jusqu'à la rue des Cèdres et le chemin de fer St Laurent et Ottawa et alors en angle droit la rue Isabella jusqu'au Canal Rideau.

L'échevin O'Leary dit qu'il ne comprend pas sur la carte les points dont fait mention l'échevin Lewis et croit que ce tracé laisserait de côté une grande partie de Rochesterville où il y a des constructions d'érigées.

L'échevin Whillans, secondé par l'échevin Gordon, propose en amendement à l'amendement de l'échevin Lewis que le rapport de l'annexion soit renvoyé afin d'obtenir d'autres informations etc.

L'échevin Lewis se lève et prétend que cet amendement n'est pas dans l'ordre.

L'échevin Durocher est du même avis et l'exprime par les mots : "out of orders."

L'échevin O'Keefe demande une décision. Le vote ayant été pris sur l'amendement de l'échevin Whillans, il est emporté, les seuls échevins votant contre étant MM. Desjardins et Monk.

L'échevin O'Keefe propose alors secondé par l'échevin Lewis que le conseil s'ajourne.

Plusieurs échevins se lèvent pour déclarer que d'autres questions d'importance doivent être soumises et finalement la motion d'ajournement ayant été mise aux voix est emportée. Et le conseil s'ajourne.

SERVANTE DEMANDEE

On demande immédiatement une bonne servante, munie de bonnes recommandations, et sachant parler les deux langues.
S'adresser au bureau du "Canada".

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS

Ils guérissent et préviennent les maladies qui se rattachent à l'ENGORGEMENT des INTESTINS, telles que : *Manque d'appétit, Migraine, Constipation, Amas de Bile, Congestions du Foie, du Poumon et du Cerveau*, etc.
TRES IMITES ET CONTREFAITS
Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs, avec le mot VÉRITABLES
1f 50 la 1/2 boîte (50 grains)—3 fr. la boîte (105 grains). Notice dans chaque boîte.
Québec : Dr Ed. MORIN & Cie;—*Montréal* : LAVIOLETTE & NELSON.
ET PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA

Chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs de France et de l'Étranger
La VELOUTINE
Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BISMUTH
Par CH. FAY, Parfumeur
9, Rue de la Paix, 9 — PARIS

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition du Havre 1887
CORS AUX PIEDS
Durillons, Œils-de-Perdrix, etc.
CORICIDE RUSSE
GUERISON CERTAINE
et sans douleur dans l'espace de 4 à 6 jours par le
CORICIDE RUSSE
Spécifique unique (Consulter le Prospectus).
Dépôt général : PHARMACIE CENTRALE, 50, Faubourg Montmartre, PARIS
A *Ottawa* : Dr F. X. VALADE.

Les Pilules de Vallet ne sont pas argentées, le nom Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche.
Les Pilules de Vallet ont été approuvées par l'Académie de Médecine de Paris et autorisées par arrêté ministériel.
Les Pilules de Vallet sont le ferrugineux le plus efficace pour guérir l'anémie, les pâles couleurs, les pertes blanches.
Les Pilules de Vallet donnent aux joues la teinte vermeille perdue par la croissance rapide, la maladie, les excès.
Les Pilules de Vallet sont très contrefaites. Refuser tout flacon ne portant pas la signature du Docteur Vallet.
PARIS — 19, RUE JACOB, 19 — PARIS

En vente à la pharmacie du Pilon Rouge, 455 rue Sussex.

W. E. Brown
Manufacturier et Marchand
DE
CHAUSSURES EN GROS
A transporté son établissement au
NO. 61 RUE RIDEAU.
(Porte voisine de M. Wall, épicier.)
Ottawa, 19 Nov. 1887—1a.

Dans votre propre Intérêt
AFIN D'AVOIR DE
BONS BARGAINS,
—ALLEZ AU—
NO. 512, RUE SUSSEX.
—:o:—
CHAUSSURES
De toutes descriptions à des prix à portée de toutes les bourses.
VENEZ UN ! VENEZ TOUS !
Patrick Farrell.
Ottawa, 19 Nov 1887—2m.

Vieux Rye de 7 ans — ENTREPOTS — Vieux Brandy de 9 ans
De Douane
Soubassement du Bureau de Poste.
C. NEVILLE
EPICIER
No. 118 Rue Rideau, Ottawa.
Importe directement ses vins purs et liqueurs
Entrepots de l'accise, 87 rue Besserer.
Ottawa, 19 Nov. 1887—1m

H. H. PIGEON & CIE.
Importateur de marchandises sèches d'Etaps et de goût.
Reconnu
pour vendre meilleur marché qu'ailleurs.
Cet automne spécialités dans les Étoffes à Manteaux et à Robes.
Enseigne de la Boule D'Or
551 Rue Sussex Ottawa
(Coin de la rue George)
Ottawa, 19 Nov. 1887—1m.

Vieux Rye de 7 ans.
EAU-DE-VIE DE MARTEL et HENNESSY
—:o:—
FROMAGE :
ROCHEFORT
GRUYÈRE ET
A LA CRÊME.
McArthur & Traversy
139 Rue Rideau, Ottawa.
24 11 87—1m

Ed. O'Leary,
No 514, RUE SUSSEX.
—:o:—
L'assortiment le meilleur, le mieux choisi et à plus bas prix à Ottawa, de Hardes faites et articles de toilette pour messieurs. Pour l'élégance et le fini dans les habillements on est prié de juger par une visite.
Ottawa, 19 Nov. 1887—1m.

FILLE DEMANDEE
—o—
Une fille sachant conduire un moulin a coudre trouvera un emploi pour l'hiver, pour travailler dans les empeignes de chaussures. S'adresser
Chez O. JOLICOEUR,
No. 106 rue Rideau.

LOTERIE DE L'ETAT DE HAMBOURG
Lots en argent seulement de :
M. 500,000, 300,000, 200,000, 100,000 80,000, 60,000, 50,000, etc.
Le plus petit lot couvre la dépense.
Billets à $ 5 payables par mandat postal à E. CALMANN, *banquier.*
Les consignataires recevront les listes officielles.

DÉCOUVERTE PLUS d'ASTHME
POUDRE CLÉRY — Se vend partout.
En vente à la pharmacie du Pilon Rouge, 455 rue Sussex.

Restaurant Terrapin
11 & 13 Rue O'Connor, Ottawa
JOHN HUCKELL
PROPRIÉTAIRE.
REPAS A TOUTES HEURES
—:o:—
Meilleur choix de vins, liqueurs et cigares constamment en mains. Huitres et Venaison en leur saison.
Salle de Billard et de Pool
La plus belle de la cité.
JOHN HUCKELL
Ottawa, 19 Nov 1887—1m.

Hotel International
12 ET 14 RUE GEORGE, OTTAWA.
Prix de la pension pour les voyageurs : $1.00 par jour.
Table d'hôte, $3.00 par semaine. Excellent menu, Beefsteak, tranches de mouton, huitres en tous genres, venaison durant la saison, à ordre et sous le plus court avis.
On trouve constamment à la buvette le meilleur choix de vins, liqueurs et cigares importés directement.
On sollicite une visite.
J W. LANCTOT
Propriétaire.
Ottawa, 19 Nov. 1887—1a.

Ferronneries !
—o—
L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.
McDougall & Cuzner
Enseigne de la grosse Tarrière
MAGASINS : RUE SUSSEX, ET RUE DUKE, CHAUDIERE.
23 11 87—1a

L. N. LOYER
Nouveau Magasin de
Vins, Liqueurs et d'Epiceries.
No. 465 Coin des Rues Sussex et Clarence, Ottawa.
M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'Epiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage.
21-11-87—1a

ALP. JULIEN
ENTREPRENEUR
DE POMPES FUNEBRES
Tout ordre exécuté avec promptitude au
No. 265 RUE DALHOUSIE.
Résidence privée 261.
Ottawa, 19 Nov. 1887—1m

ON DEMANDE
20 PETITS GARCONS pour vendre le journal. S'adresser a ce bureau.

T. KELLY,
No. 14 Place du Marché By, Ottawa.
Le public trouvera constamment à ce magasin le meilleur choix d'articles de toutes sortes d'un usage général dans les familles, qu'il vendra à de très bas prix. Venez et voyez !
T. Kelly, No. 14 Place du Marché.
26 11 87—1m

FEUILLETON DU "CANADA"

No. 9

LE MARI DE MARGUERITE

CHAPITRE V

UN INVITÉ

Suite.

Quelques heures plus tard, Zelma, la jolie quateronne qui servait de femme de chambre à notre petite Marguerite, brossait les longues boucles de sa jeune maîtresse et la débarrassait de son costume de bal tout en prêtant une oreille attentive aux récits presque fabuleux de la folle enfant. Privée de la société d'une compagne de son âge, (Emilie ne comptait point) notre orpheline oubliant toute dignité, avait adopté la fille de sa nourrice pour son amie, sa confidente. Enfant, elle tapait Zelma qui héritait de ses robes, de ses chapeaux, lorsqu'elle en était fatiguée, c'était à Zelma qu'elle découvrait tous les trésors de tendresse enfermés dans son petit cœur. Oh ! que de fois le nom d'Horace Welwyn revint ce soir dans la conversation de la maîtresse et de la jeune femme de chambre ! Ce nom, tout illuminé de son prestige romantique, ne quitta point un instant le cerveau de notre héroïne, et bien certainement le suivit dans ses rêves.

Le lendemain, après dîner, Horoce Welwyn et Ned Tucker arrivèrent. Le fils du juge était considéré comme l'un des beaux de Richmond et avait été fort impressionné de la beauté de la jeune fille héritière pendant la soirée de la veille.

Au moment où les deux jeunes gens entrèrent au salon, Marguerite, admirablement habillée et coiffée de boutons de roses naturelles, était assise au piano ; elle promenait négligemment ses mains sur les notes et semblait écouter plutôt la voix de ses pensées que les sons qu'elle tirait de l'instrument.

Emilie Malden, assise dans l'embrâsure d'une fenêtre, paraissait absorbée par le crochet qu'elle tenait à la main et n'échangeait aucune parole avec sa compagne.

Marguerite se leva avec empressement lorsqu'elle vit entrer les visiteurs et les accueillit avec le sourire le plus charmant. Quant à Emélie, elle leva sur eux ses yeux de turquoises remplis d'une expression de parfaite indifférence, leur fit une froide inclination et reprit son crochet. Elle savait bien que ces jeunes gens ne venaient pas pour la voir, que leur visite était en tout et partout pour cette sotte enfant de quinze ans, à la figure de poupée de cire.

Ned Tucker s'empara tout d'abord de Marguerite et monsieur Welwyn de bon gré, fut obligé de s'asseoir aux côtés de miss Malden. Mais ses yeux se poratient malgré lui vers le piano où la folle enfant avait repris sa place.

Bientôt monsieur McVane et Jérôme entrèrent et la conversation devenant générale Horace Welwyn trouva moyen de se rapprocher de Marguerite et de s'asseoir à ses côtés.

Elle le reçut avec son plus doux sourire ; certes, elle préférait sa conversation à celle de Ned Tucker.

Faut-il l'avouer ? il lui semblait qu'il y avait quelque chose de paternel dans la sollicitude que lui témoignait ce vieillard de trente ans. Elle n'osait rire et causer avec lui comme elle le faisait avec Jérôme et Ned et elle tremblait un peu à l'idée de se trouver si près d'un auteur ; créature qu'elle voyait pour la première fois.

—Vous devez être fatiguée, miss McVane, dit Welwyn ; vous avez tant dansé la nuit dernière !

—Fatiguée ! répondit-elle avec un rire charmant. Je ne connais pas la signification de ce mot. Je suis prête à aller au bal ce soir, à une soirée de demain et à un autre bal le jour suivant. Oh ! je puis danser toujours, toujours !

—Oh ! l'heureux âge de quinze ans ! dit grand papa en s'approchant et en pinçant le menton de la petite fille. Quand elle aura dix ans de plus elle envisagera probablement la vie et la danse sous un aspect tout différent et gagnera en vieillissant une petite dose de bon sens.

—Je ne veux pas vieillir, grand papa, s'écria la folle enfant avec un mouvement de tête mutin qui lui était habituel ; je ne veux pas vieillir, je veux rester enfant et danser et m'amuser.....Regardez Emilie ; elle a la réputation d'être sage, de détester la danse, mais je ne voudrais pas être elle pour tout l'or du monde.

Miss Malden, à cette observation, se mordit la lèvre en silence et baissa les yeux pour dérober un éclair de colère prêt à s'en échapper.

—Vous n'êtes rien qu'une enfant gâtée, une enfant mal élevée, mademoiselle Marguerite, dit monsieur McVane. Je voudrais bien vous voir comme Emilie, mais je ne l'espère guère.

—Et vous avez raison, grand papa, n'espérez jamais rien de bon de moi, au moins vous ne serez pas désappointé.

Et se retournant tout à coup vers Horace Welwyn :

—A propos, Welwyn, dit-elle, savez-vous que depuis hier soir, je brûle de curiosité ? Avez-vous oublié que vous aviez quelque chose à me dire ?

—C'est vrai, j'ai à vous parler d'une amie qui a bien envie de vous voir.

—Qui cela peut-il être ? Je ne me connais point d'amis au Nord. Allons, parlez, vite ; je vous l'ai dit, je meurs de curiosité.

—Je veux parler d'une personne qui était votre gouvernante il y a deux ans.

—Miss Bénédict ! s'écria Marguerite en frappant ses mains l'une contre l'autre ; oh ! monsieur Welwyn, la connaissez-vous ?

—Intimement, lui répondit-il en souriant.

—Oh ! comme je voudrais la voir ! reprit-elle en s'animant de plus en plus. C'est la seule gouvernante que j'aie jamais aimée de ma vie. Je ne l'ai jamais battue, celle là. Et juste parce que je l'aimais, parce qu'elle ne me faisait point enrager, elle a été obligée de me quitter pour retourner au Nord. Chère Miss Bénédict ! que je serais heureuse de la revoir !

—Alors, il faut aller au Nord. Mais, miss McVane, votre amie ne s'appelle plus miss Bénédict : elle est mariée.

—Ah !....je ne le savais pas. Elle aurait dû, au moins, m'adresser une lettre de faire part. Et comment s'appelle-t-elle ?

—Madame Welwyn.

—Quoi ! s'écria Marguerite en se reculant et attachant sur lui ses yeux tout remplis d'étonnement.

Il devina sa pensée et se mit à rire.

—Non, dit-il, elle n'est pas ma femme ; elle n'est que.....ma mère

—Votre mère ! répéta Marguerite surprise ; elle est bien certainement trop jeune.

A Continuer

La Grande Salle de Varietes
—:o:—
Entrepôt de Furnitures pour Maisons. Maisons meublées dans tous les détails pour
ARGENT COMPTANT
Ou d'après le système de paiements par versements mensuels.
Joseph Boyden, 532 et 534 rue Sussex
Ottawa 19 Nov. 1887—1a.

AVIS
LE MEILLEUR ENDROIT A OTTAWA
Pour acheter des PATINS Et autres articles en fait de quincailleries et Ferronneries.
C'EST CHEZ
Birkett
P. S. 1000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs.
1000 Clochettes pour sleighs. Venez et voyez par vous-mêmes.
THOS. BIRKETT, 115 RUE RIDEAU.
21-11-87—1a